

n°6 Sep-Oct-Nov18

HORS-SÉRIE DÉTACHABLE  
**12 pages sur le  
Projet de territoire**

SAINT-BRIEUC  
ARMOR

  
le magazine  
d'information

ÉCONOMIE p. 7

**Une aide  
pour le commerce  
et l'artisanat**

Dossier p.17 à 22

# L'Agglo fière de son patrimoine

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX  
LANTIC // LE BODÉO // LE FŒIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTÉL  
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLŒUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN  
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS  
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

*La terre, la mer,  
l'avenir en commun*  
saintbrieuc-armor-agglo.fr

 **SAINT  
BRIEUC  
ARMOR**  
AGGLOMÉRATION

## Un territoire en mouvement

La période estivale qui s'achève a été marquée par de nombreuses manifestations culturelles et sportives réalisées par les associations locales en partenariat avec les communes. Ces temps forts contribuent à l'attractivité économique et touristique de notre territoire à la fois rural, littoral et urbain.



Marie-Claire Diouron  
Présidente de Saint-Brieuc  
Armor Agglomération

Événement majeur, la baie de Saint-Brieuc a accueilli la première étape de La Solitaire URGO Le Figaro, l'un des événements nautiques les plus prestigieux de France, un honneur et une expérience conviviale et chaleureuse. Pendant cinq jours, nous avons pu découvrir les bateaux des skipper engagés dans cette course. Parmi eux figurent des navigateurs originaires de la baie et fiers de leur territoire.

De nombreuses animations ont été proposées au village implanté au Légué afin que ce moment soit particulièrement festif et populaire. Quelques jours auparavant, le port d'Armor de Saint-Quay-Portrieux a accueilli le Trophée des Multicoques.

Source d'émotion, de passion, d'esprit de solidarité, de convivialité, ces deux manifestations majeures sont synonymes d'un fort dynamisme et sont l'occasion de mettre en valeur notre façade maritime et les atouts de notre territoire.

Dans ce magazine, nous vous présentons le projet de territoire adopté par le conseil communautaire au mois de juillet. À la suite du pacte de gouvernance et de confiance mis en place lors de la fusion territoriale de janvier 2017, il vise à affirmer la volonté partagée par les élus d'unir leurs actions et d'impulser les politiques publiques. Il s'agit de la feuille de route que nous nous fixons pour la prochaine décennie et qui sera mise en œuvre à travers les actions et compétences d'intérêt communautaire.

Je vous souhaite une très bonne rentrée.



Les 24, 25 et 26 août, des géants des mers ont participé, à Saint-Quay-Portrieux, au Trophée des multicoques.



« C'est dans un nouvel espace aéré et accueillant que l'équipe de l'office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc a renseigné, tout l'été, les touristes.



« Le 9 juillet, la passerelle, appelée "chapeau de gendarme", a été détruite afin de créer un espace apaisé, place Du Guesclin (Saint-Brieuc).



« Pour sa 10<sup>e</sup> édition, le Binic Folks Blues Festival a confirmé son succès en accueillant plus de 50 000 spectateurs.



« Début août, la 26<sup>e</sup> édition de la Fête des tisserands a mis le patrimoine artisanal de Quintin à l'honneur.



## Projet de territoire

# Après la fusion, les élus ont leur ligne directrice

Le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération (2018- 2030) a été voté le 5 juillet.

Marie-Claire Diuron, présidente de l'Agglomération, explique comment est né ce document et quel est son rôle.

### Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Il s'agit d'un document fondateur qui doit guider l'action de l'intercommunalité. Pour l'élaborer, il a fallu porter un regard lucide sur le territoire pour, ensuite, définir quatre grands axes que chacun de nous devra respecter. Ce travail était souhaité par les élus. Après la fusion des intercommunalités, il était nécessaire de poser les bases d'une vision à long terme.

### Comment le projet de territoire a-t-il été construit ?

Il a été construit par des élus ruraux, littoraux et urbains réunis dans un comité de pilotage. Les élus ont mené un travail collectif et se sont appuyés sur de nombreuses démarches de concertation, des séminaires d'élus et des expertises internes et externes pour construire ce projet.

### Est-ce un document politique ?

Je dirais que c'est un document stratégique ou de politique de territoire. Il a été élaboré sans clivages politiques. Il n'y a pas eu d'élus opposés à d'autres élus. Ensemble, nous avons réfléchi à ce que nous voulons pour notre territoire. Cet état d'esprit a été insufflé par Bruno Joncour, mon prédécesseur, qui, avec les élus et les techniciens, a su préparer la fusion dans la douceur et le consensus. J'ai souhaité poursuivre dans ce sens.

### Le projet de territoire a-t-il un caractère contraignant ?

Ce document n'est pas contraignant. Il donne une ligne directrice dans l'élaboration des schémas sectoriels : plan de déplacement urbain, plan local d'urbanisme, plan local de l'habitat, plan climat-air-énergie territorial...

Quel est le principal constat tiré par le projet de territoire ?

Il faut regarder la réalité en face : la ville s'étend « toujours plus vite, toujours plus loin ». C'est



le fruit de décisions individuelles et de choix publics – qui ont eu un sens à une époque – mais qui ne correspondent plus à la société actuelle. Aujourd'hui, ce développement, cet étalement urbain trouve ses limites. Cela coûte de l'argent aux contribuables (construction de voies, de réseaux...) et aux ménages (carburant), pèse sur la qualité environnementale (déplacements motorisés), sur le commerce de centre-ville, sur l'activité agricole (terres grignotées par les villes) et renforce la précarité et l'isolement des plus fragiles qui n'ont pas de voiture.

### Quelles sont les solutions envisagées ?

Nous avons défini quatre grands axes que nous avons intitulés : " Inventer un nouveau modèle de développement ", " S'appuyer sur nos savoir-faire et singularités pour la conquête de marchés en mutation ", " Agir collectivement pour la qualité de vie des habitant(e)s " et enfin, " Porter collectivement notre ambition ". Un exemple : il y a des friches commerciales dans l'Agglomération. Il va donc falloir les utiliser et arrêter d'étendre les zones commerciales.

### Une " évaluation " du respect du projet de territoire est-elle prévue ?

Nous avons décidé que le comité de pilotage allait continuer à se réunir, une à deux fois par an, afin de s'assurer que nous respectons bien les axes fixés. ●

Au centre du magazine, un hors-série détachable de 12 pages résume le contenu du projet de territoire. Prenez le temps de le lire car il détermine les grands axes de développement de notre territoire.

# Un projet de territoire pensé par nos élus

Des élus de l'Agglomération, qu'ils soient communautaires ou municipaux, ont travaillé, sur le projet de territoire. Extraits de propos échangés lors d'une présentation de ce projet.



▲ Jean-Paul Hamon, conseiller délégué spécifique missionné à l'animation touristique et à la valorisation patrimoniale, adjoint au maire à la Ville de Quintin

« Je voulais vraiment souligner cette nécessité, que la ville centre soit notre navire amiral, celui qui va porter l'image de notre territoire et porter son développement. Cette fonction de la ville centre ne doit pas se faire contre les autres, mais permettre de développer aussi l'intensité de toutes nos centralités jusqu'à nos centres-bourgs. »





**Mickaël Cosson,**  
vice-président en charge du tourisme, maire d'Hillion

« Un de nos atouts majeurs c'est bien entendu nos paysages, qu'ils soient littoraux, bocagers, naturels... grâce auxquels nous bénéficions d'un cadre de vie privilégié. Nous avons sur le territoire un petit concentré de Bretagne qu'il faut porter aux papilles des 150 000 habitants de l'Agglomération pour faire en sorte qu'ils deviennent, demain, ambassadeurs de notre territoire. »

◀ **Loïc Raoult,**  
vice-président en charge des sports et des équipements sportifs d'intérêt communautaire, maire de Plourhan

« Pour s'inscrire dans cette nouvelle organisation, les territoires ruraux devront aussi revoir leur mode de développement. Quand on est élu local, ce que l'on cherche, c'est comment faire au mieux pour accueillir toujours un peu plus de population, pour pouvoir remplir nos équipements. C'est une course sans fin, et cela participe très largement à l'étalement urbain, au grignotage de nos surfaces agricoles. D'abord, il faut affirmer que l'agriculture a une vraie vocation économique au même titre que toutes les autres économies. Tout cela renvoie à la nécessité d'une solidarité financière et fiscale entre communes pour pouvoir préserver chacun de ces espaces. »



▲ **Loïc Bidault,**  
vice-président en charge de l'agriculture et du développement rural, de l'espace et du patrimoine environnemental, maire de Saint-Donan

« Il nous faut accompagner avec Lamballe, Loudéac et Guingamp, la mutation de la première zone d'emploi agricole et agroalimentaire de France. On raisonne à l'échelle d'un territoire d'Agglomération, mais aussi beaucoup plus large que cela. Consolider une boucle alimentaire locale qui favorise l'activité locale de la fourche à la fourchette et qui nous permette justement d'être capables de nous nourrir. »



▲ **Joseph Le Vée,**  
conseiller délégué à l'action sociale, en charge du CIAS, maire de Plaintel

« Si l'on se projette en 2050, on sait déjà que plus de 40% de la population aura plus de 60 ans. Nous devons adapter l'ensemble de nos politiques publiques à ces évolutions, notamment en termes d'habitat, de mobilités, d'accès aux services et à la santé. Il faut également que l'on agisse sur tout ce qui permet à une population plus jeune de trouver sa place, et tout simplement de vivre sur le territoire de notre belle Agglomération. »

**Thierry Simelière** ▶  
conseiller délégué à la mer, maire de Saint-Quay-Portrieux

« Un projet de territoire, oui, s'il est pensé en lien avec les projets des territoires voisins. Il faut avoir conscience qu'on a des pôles d'excellence régionaux, notamment dans les domaines de la santé, des matériaux et de la culture : ANSES, Zoopôle, hôpitaux, ID Composite, le Théâtre national, la SMAC... »



**Pascal Prido** ▶  
maire du Fœil

« Nos agriculteurs font face à une crise durable. Nous devons les accompagner vers le bio qui connaît une forte expansion, mais aussi dans leurs relations avec les industriels. Le renouvellement des générations va être un enjeu majeur des prochaines années : 450 des 778 exploitants de l'Agglomération devraient partir à la retraite d'ici 12 ans ! Pour conserver les agriculteurs, il faudra également que l'on préserve les terres. »



◀ **Alain Écobichon**  
conseiller délégué aux entreprises, au commerce et à l'artisanat, adjoint au maire à la Ville de Saint-Brieuc

« Nous souhaitons devenir une référence en matière de construction durable, d'économie circulaire, de sobriété énergétique. Il est clair qu'il faut profiter de notre attractivité résidentielle et de notre volonté de réhabiliter massivement les centres au pluriel, pour développer le secteur de la construction durable. »

**Rémy Moulin,**  
vice-président en charge de la cohésion sociale, des politiques urbaines contractuelles, maire de Ploufragan

« Il nous faut garantir, bien évidemment, un service de qualité au plus près des habitants pour répondre à leurs besoins. Nous avons mis en place des pôles de proximité pour développer les services à l'échelle des bassins de vie. »

**Ronan Kerdraon,**  
vice-président en charge de l'économie et des transports, maire de Plérin

« Un projet de territoire, c'est une ambition pour les 10 ou 15 ans. Il sera ce que nous en ferons. Il doit être souple et adaptable et adossé à un PPI lui-même révisable. »



**Thérèse Jousseume** ▲  
vice-présidente en charge de l'habitat, du logement, de la petite enfance, de la famille, maire de Langueux

« Notre projet de territoire traduit une volonté de construire ensemble, d'agréger nos compétences, de reconnaître le rôle de chacun. Nous souhaitons agir en faveur de la cohésion sociale, des plus jeunes aux plus anciens, en passant par les demandeurs d'emplois, et les populations migrantes que l'on se doit d'accueillir et d'accompagner. »





Pôles de proximité

## Les pôles, de vrais relais de l'Agglo

Christian Ranno, vice-président en charge de la démocratie locale, de la proximité et de la relation à l'utilisateur à l'Agglomération est attaché à préserver le lien entre les habitants, les élus municipaux et communautaires. Un lien maintenu grâce, notamment, aux pôles de proximité.

**Pourquoi avoir créé trois pôles de proximité ?**

La réforme territoriale a bouleversé le paysage institutionnel et réorganisé les compétences entre collectivités territoriales : région, département, intercommunalités et communes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Agglomération regroupe 32 communes qui ont leurs spécificités, leur histoire, leurs habitudes. De nombreux services de Saint-Brieuc Armor Agglomération sont centralisés à Saint-Brieuc. Et comme d'autres élus locaux, un de mes objectifs, lors des travaux de préparation de la fusion des intercommunalités, était de ne pas perdre la proximité avec les usagers et leurs préoccupations, de ne pas altérer la qualité des services rendus et de rester " connecté " aux instances décisionnelles. Je pense que les pôles de proximité sont des relais indispensables pour maintenir le lien avec les habitants et les élus municipaux.

**Quels rôles jouent les pôles auprès des usagers ?**

Chaque pôle rend des services adaptés aux besoins des habitants. Ils ne sont pas les mêmes selon les secteurs et peuvent évo-

luer. Mais il existe un socle commun. On peut dire que les pôles de proximité sont un des points d'entrée de l'Agglomération, complémentaire à tous ceux déjà existants sur le territoire (mairies, piscines, haltes garderies, centre intercommunal d'action sociale, point Proxitub...). Leur rôle est de donner de l'information sur les différents services de Saint-Brieuc Armor Agglomération et sur les services délégués à d'autres organismes. Et dans certains pôles, des permanences sont menées par les différentes directions de l'Agglomération : service public d'assainissement non collectif, ordures ménagères, emploi ou encore habitat.

**Ils ont aussi un rôle important auprès des élus.**

Ils sont effectivement un relais primordial pour les élus locaux. Des réunions de réflexion sur différentes thématiques sont menées dans les pôles entre élus municipaux, élus communautaires, techniciens, associations... L'objectif est d'adapter les décisions intercommunales aux réalités de chaque secteur et de maintenir le lien entre l'Agglomération et les communes.

**Les pôles de proximité sont-ils amenés à être déplacés en mairie, voire à disparaître ?**

Il n'est pas question de supprimer les pôles. Au contraire ! Les habitants demandent davantage de permanences des différents services de l'Agglomération. Quant à les déplacer en mairie, ce n'est pas envisagé non plus. Je ne vois pas un habitant du Vieux-Bourg se déplacer à la mairie de Quintin pour s'adresser à l'Agglomération. ●

À noter que le pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer est en travaux, jusque mi-2019, afin d'accueillir le centre intercommunal d'action sociale. Pour tout renseignement, appelez le 02 96 77 20 00

Adresses, jours et horaires d'ouverture des pôles, page 29.





# “J’ai été orientée vers les bons interlocuteurs”

À Binic-Étables-sur-Mer, Isabelle Philippe et trois associés ont ouvert un lieu unique : une librairie qui fait café, restaurant, salle d'expo, de concert ou encore de lecture. Un commerce atypique qui est soutenu financièrement par l'Agglomération.

Le café-librairie Le Tagarin a ouvert début avril, dans le centre-bourg d'Étables-sur-Mer, dans les locaux de l'ancien restaurant Le Tagarin. Le concept de ce commerce a été imaginé par Isabelle Philippe. « Cela faisait six ou sept ans qu'avec Stéphanie Cureau [aujourd'hui salariée du café-librairie], on réfléchissait à créer un lieu culturel où il pourrait y avoir un espace de vente... » Et c'est suite à un licenciement que cette coordinatrice culturelle de formation décide de créer un café-librairie. L'idée : vendre des livres – « dans les secteurs du voyage, des arts, de la littérature, notamment jeunesse » – dans un lieu où l'on peut boire un verre, grignoter, écouter de la musique, regarder des photos, échanger...

Pour concrétiser ce projet culturel et convivial, Isabelle Philippe suit une formation de libraire, à Paris, et se plonge

dans l'« univers complexe et lourd » de l'entreprise. « C'est un monde que j'ai appris à découvrir, confie-t-elle. Heureusement, j'ai été très bien accompagnée par la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor qui m'a aidée à avancer étape par étape et qui m'a orientée vers les bons interlocuteurs. »

Les bons interlocuteurs, ce sont, entre autres, Initiative Armor « qui nous a accordé un prêt à taux zéro et qui continue, tout comme la CCI, à nous accompagner, ce qui est très précieux. » Il y a aussi Saint-Brieuc Armor Agglomération. « Nous avons formulé une demande auprès de l'Agglomération pour obtenir le Pass commerce et artisanat. Nous avons besoin, en effet, de réaliser des travaux d'électricité et de remise aux normes des sanitaires. Il nous faut aussi aménager une cave à vins, acheter un lave-vaisselle pour la partie

restauration et du matériel son pour les concerts. » Un investissement total de 23 000€ qu'Isabelle Philippe et ses associés n'auraient pas pu assumer tout de suite. « Or ils sont nécessaires au bon fonctionnement de notre commerce », assure Isabelle Philippe. 30% de ces frais doivent être remboursés par le Pass commerce et artisanat. ●

Café-librairie Le Tagarin, 15, rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer.  
Ouvert du mardi au samedi et le dimanche, jour de marché dans le bourg d'Étables-sur-Mer.  
Restauration tous les midis et les vendredis et samedis soirs.

Plus d'infos  
cafelibrairie-letagarin.fr  
02 96 65 47 35

## Une aide pour les commerçants, les artisans...

Le Pass commerce et artisanat est une aide de la Région Bretagne et de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui permet d'accompagner des commerçants et des artisans des 32 communes de l'Agglo. Ses critères d'attribution sont assez larges.

L'entreprise doit notamment être implantée en centre-ville, en centre de bourg ou de quartier ou encore dans les quartiers dits " politique de

la Ville ". « Cette condition vaut pour certaines activités – comme le commerce de bouche, les coiffeurs... – mais pas pour d'autres, explique Sophie d'Ortoli, chargée de mission accompagnement des entreprises et développement commercial à l'Agglomération. Le secteur du bâtiment et des travaux publics, par exemple, ne nécessitent pas d'être en centralité. »

Le Pass commerce et artisanat est réservé aux entreprises de sept salariés en CDI maximum et au chiffre d'affaires inférieur ou égal à un million d'euros.

Cette aide à la création, à la reprise et au développement d'entreprise doit permettre de financer certaines dépenses comprises entre 6 000 et 25 000€. Il peut s'agir de travaux im-

mobiliers ou de mise aux normes, de l'achat d'équipement, d'investissements d'embellissement (enseigne, façade...), de prestations de conseil en numérique, en accessibilité ou en stratégie commerciale ou encore d'investissements liés aux conseils précités. Le pass couvre 30% des frais. 50% de l'aide est versée à la signature de la convention et 50% sur solde des factures.

Pass commerce et artisanat  
Contact : Sophie d'Ortoli, chargée de mission accompagnement des entreprises et développement commercial à Saint-Brieuc Armor Agglomération, 02 96 77 20 56 ou 06 88 44 01 09, sophie.dortoli@sbaa.fr





Parc d'activités

## Des terrains disponibles à Pordic

Situé près de la D 786, le parc d'activités de Kéribet dispose encore de foncier constructible. Une aubaine à saisir.

À Pordic, le parc d'activités Kéribet n'est pas encore utilisé à son maximum. Pour l'instant, il abrite une jardinerie, Les Compagnons des Saisons, et les terrains voisins sont à vendre par Saint-Brieuc Armor Agglomération. « Ce sont les derniers emplacements constructibles pouvant accueillir des activités commerciales », remarque Damien Le Clerc, responsable implantation des entreprises à l'Agglomération.

Ce parc d'activités présente plusieurs atouts. « Il est très bien situé : à proximité

de la dynamique zone de l'Arrivée – où se trouve l'hôpital privé des Côtes d'Armor – et le long de la route départementale 786 qui mène à Binic-Étables-sur-Mer, dans un sens, et à Saint-Brieuc, dans l'autre. Cet axe très passant atteint des pointes de circulation à 35 voire 40 000 véhicules par jour ! » Autre avantage du PA Kéribet : son parking central mutualisé. « Cela signifie que l'acquéreur d'un terrain n'a pas à aménager de parking et peut utiliser l'intégralité de l'espace pour construire ses locaux. »

Pour faciliter les implantations, les conditions d'achat sont en train d'être assouplies. Les tarifs au mètre carré vont être revus légèrement à la baisse et les contraintes architecturales réduites. Enfin, les terrains pourront accueillir des activités tertiaires,

commerciales, mais aussi artisanales si ces dernières génèrent de l'accueil de public. « En revanche, nous veillerons bien sûr à ne pas créer de concurrence entre les commerces de Kéribet et ceux du centre de Pordic », précise Damien Le Clerc.

Tous ces " assouplissements " ont nécessité de modifier le plan local d'urbanisme, le cahier des charges et le permis d'aménager. ●

Plus d'infos

Damien Le Clerc,  
responsable implantation des entreprises,  
Direction du développement économique de  
Saint-Brieuc Armor agglomération,  
02 96 77 60 73 ou 06 74 93 63 39,  
dclerc@saintbrieuc-agglo.fr

Salon

## Une journée pour les créateurs et repreneurs d'entreprise

Le salon de la création et reprise d'entreprise des Côtes d'Armor va se dérouler le samedi 29 septembre, à l'espace Sciences et Métiers de la Technopôle Saint-Brieuc Armor (Ploufragan).

Ce salon s'adresse aux porteurs de projet, créateurs d'entreprise, quels que soient la nature du projet, son état d'avancement et sa

localisation dans le département des Côtes d'Armor. Cet événement proposé par le réseau Créactions est un format unique en son genre : les porteurs de projet sont accompagnés dès leur entrée dans le salon et peuvent, en quelques heures, rencontrer toutes les personnes qui, dans les semaines à venir, les accompagneront dans la phase de création. Parmi les organismes présents figurent les communautés de communes et agglomérations des Côtes d'Armor, les chambres consulaires, BGE, EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise), Initiative Bretagne, ADIE, Bretagne Active, Entreprendre au Féminin, Pôle Emploi, l'Urssaf, les pépinières d'entreprises, la Technopôle, des organismes de financement et de garantie, des experts-comptables...

Ce salon propose également un programme de conférences privilégiant des interventions

de professionnels présents sur le salon et des témoignages de celles et ceux qui se sont lancés ces dernières années dans la création ou reprise d'entreprise.

Salon de la création et reprise d'entreprise des Côtes d'Armor, le samedi 29 septembre, de 9h à 17h, espace Sciences et Métiers, à la Technopôle Saint-Brieuc Armor, 6, rue Camille Guérin, à Ploufragan. Entrée libre.



Plus d'infos

[www.crea22.blogspot.fr](http://www.crea22.blogspot.fr)





Entreprises

## Un pôle nautique s'est formé à Pordic

De gauche à droite,  
François Le Guern, Juliette Girard,  
Patrick Even, Stéphane Leterre  
(Delta Voiles).

Cela fait presque 8 mois que La Sellerie de Saint-Brieuc s'est installée dans la zone d'activités de La Ville Auvray (Pordic). Elle se trouve entre Delta Voiles et Teem Electronique, deux entreprises spécialisées dans le nautisme avec qui elle travaille main dans la main.

Patrick Even, la trentaine, a créé La Sellerie de Saint-Brieuc, le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Il confectionne et répare des coussins, des capotes, des tauds d'hivernage (abri en toile), des vaigrages... pour les bateaux. S'il travaille à 70% pour le secteur du nautisme, il n'hésite pas à se diversifier dans l'automobile, le paramédical, le médical et les protections bâche en tous genres.

En février 2018, le jeune sellier s'est installé à Pordic, sur la zone d'activités de La Ville Auvray. Un lieu qu'il n'a pas choisi par hasard. « Originaire d'Hillion et résidant à Plérin, je tenais tout d'abord à rester dans la baie de Saint-Brieuc, explique cet amateur de voile. Ensuite, j'ai choisi ce local, à Pordic, parce qu'il est super bien situé : en bordure de la D786, très passante, et près de la RN12. Je suis tout près de ports comme Binic-Étables-sur-Mer, Saint-Quay-Portrieux, Le Légué, Dahouët, Erquy, Saint-

Cast-le-Guildo, Paimpol, Lézardrieux... Et à La Ville Auvray, je rejoins deux entreprises qui travaillent comme moi dans le nautisme : Delta Voiles Côtes d'Armor et Teem Electronique. »

Delta Voiles existe depuis 13 ans. « Nous fabriquons et réparons des voiles de bateaux, indique François Le Guern, le dirigeant de l'entreprise. Nous vendons et réparons également des gréements, des câbles et des mâts. » C'est dans cette voilerie que Patrick Even a trouvé sa voie. « J'ai pas mal voyagé et je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire jusqu'à ce que je travaille chez François, raconte-t-il. Cela m'a donné envie de me spécialiser dans la sellerie et de suivre une formation aux Ateliers de l'Enfer, à Douarnenez. »

Teem Electronique, elle, est une entreprise spécialisée dans l'électronique et l'électricité

des bateaux. « Mon père a créé cette société en 2001, précise Juliette Girard. Nous nous occupons de tout ce qui peut apporter de l'électricité sur un navire (groupe électrogène, batterie, éoliennes, panneaux solaires...) et de l'électronique (radar, sondeur, GPS, pilote automatique...). »

« Avec Juliette et Patrick, nous sommes tous les trois des spécialistes », assure François Le Guern qui est aussi un passionné de voile, tout comme ses deux salariés. « Nos activités sont complémentaires, continue Juliette Girard. Et en plus d'être sur la même zone d'activités, on s'entend très bien, on a le même état d'esprit. Pour l'anecdote, quand François m'a présenté Patrick, on s'est rendu compte que nous avions été au lycée ensemble... » D'excellentes raisons de travailler main dans la main ! « Nos clients apprécient d'avoir plusieurs services sur un même site, conclut Patrick Even. C'est une force. » ●



## Transports

### Hillion : des consignes pour les vélos

Mis en place par l'Agglomération, ce stationnement sécurisé a pour objectif d'encourager l'utilisation des vélos.



Huit consignes pour vélos ont été installées par Saint-Brieuc Armor Agglomération dans le centre d'Hillion, juste derrière l'arrêt de bus. Cette offre de stationnement sécurisé, en intermodalité avec les transports en commun, a pour objectif d'encourager l'utilisation du vélo. Elle permet, par exemple, de se rendre à l'arrêt de bus à vélo et de le récupérer le soir pour rentrer chez soi.

Ce service de consignes individuelles gratuites est accessible 24h/24 et 7 j/7. Il est exclusivement réservé aux vélos à deux roues : vélos classiques, vélos à assistance électrique, vélos pliants. Les tandems, scooters, cyclomoteurs et remorques sont interdits. Il est possible de laisser les casques et les vêtements de pluie dans la consigne.

Le vélo stationné doit être attaché au point situé à l'intérieur. Pour fermer la porte, deux types de fermeture sont proposées : soit une fermeture par clé nécessitant une inscription préalable (gratuite) auprès de la mairie d'Hillion, soit une fermeture par cadenas (antivol en U recommandé) ne nécessitant pas d'inscription préalable. L'avantage de l'enregistrement en mairie, c'est qu'elle est valable deux mois et qu'elle garantit à l'utilisateur la disponibilité de la consigne.



## Équipement

### Les premières images de la piste couverte d'athlétisme

Les travaux de construction de la piste couverte d'athlétisme Maryvonne Dupureur, à Saint-Brieuc, suivent le calendrier établi. L'ouverture est prévue en mars 2019.

Ce chantier a démarré en mars 2017. Aujourd'hui, dans le quartier de La Ville-Hellio (Saint-Brieuc), on aperçoit le bâtiment depuis la rue Pinot Duclos et les athlètes peuvent le contempler en courant sur la piste Hélène Boucher. Si le gros œuvre est terminé, il reste encore quelques mois de travaux avant d'ouvrir la piste couverte d'athlétisme en mars 2019.

Cet équipement comprendra une piste circulaire de 200 m, avec six couloirs déversés et deux couloirs périphériques d'entraînement ; une piste de vitesse de 60 m avec huit couloirs ; des aires distinctes pour le saut à la perche, le triple saut, le saut en hauteur et le lancer de poids. Pour le saut en longueur, deux aires sont prévues. Il y aura également un espace de musculation, des vestiaires, des locaux sportifs et techniques, des sanitaires, une infirmerie, une salle de contrôle anti-dopage, des bureaux mutualisés pour l'Agglo et les associations, une salle de réunion de 25 places, une zone presse avec connexion internet, un bar...

Cet équipement – où se dérouleront des entraînements, mais aussi des compé-

titions départementales, régionales et nationales – pourra accueillir plus de 1 300 spectateurs. Ces derniers disposeront de places assises dans les tribunes (784 places) ou pourront déambuler à l'étage où ils auront une vue plongeante sur la piste.

À noter qu'autour de la salle – qui aura coûté 12 100 000 € TTC<sup>(1)</sup> – un parking de 80 places, à l'usage de tous, va être aménagé.

On sait désormais que la piste couverte d'athlétisme nécessitera la présence de deux à trois agents de Saint-Brieuc Armor Agglomération. « Il y aura notamment une personne qui se chargera de la coordination et de la planification des compétitions et des entraînements pour les différents clubs du département et pour les établissements scolaires », indique Loïc Raoult, vice-président en charge des sports et des équipements sportifs d'intérêt communautaire. ●

(1) Saint-Brieuc Armor Agglomération, en tant que maître d'ouvrage, finance l'équipement à hauteur de 43 % du montant global. D'autres partenaires participent au financement : le Comité national de développement sportif, la Région, le Département, ainsi que la Ville de Saint-Brieuc.





## Transports scolaires

# 2 700 élèves transportés par l'Agglo

**Saint-Briec Armor Agglomération a fait le choix d'exercer pleinement sa compétence transports à compter de septembre 2018.**

### L'Agglomération voit son champ d'action s'élargir

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, suite à la fusion de quatre intercommunalités, Saint-Briec Armor Agglomération est compétente en matière de transports urbains et non-urbains pour ses 32 communes membres. C'est ainsi qu'en septembre 2017, a été créé un nouveau service de transport sur réservation Proxitub. Pour cette rentrée, et par délibération du Conseil d'Agglomération le 31 mai 2018, Saint-Briec Armor Agglomération a décidé d'exercer pleinement sa compétence Transports en récupérant la gestion des services scolaires de son nouveau territoire, dans le cadre de l'application de la réforme portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe).

### La Région : responsable des transports scolaires hors Agglomération

Le Conseil régional, via ses antennes territoriales, est l'interlocuteur pour les transports et les inscriptions des élèves domiciliés hors Agglomération qui fréquentent un établissement de notre territoire. Deux exemples : un enfant de Tréguiedel élève au collège Camille Claudel, à Saint-Quay-Portrieux, ou un jeune allineucois qui va au Collège Guillevic, à Plœuc-L'Hermitage... La Région se charge également des élèves habitant dans l'Agglo et scolarisés

à l'extérieur de notre territoire, comme un enfant de Saint-Carreuc, inscrit dans un établissement de Lamballe.

### Inscriptions auprès des Tub

Au même titre que les élèves utilisant des lignes Tub, les inscriptions aux transports scolaires, quel que soit le service utilisé par les élèves – lignes BreizhGo (ex Tibus), les circuits scolaires, les lignes Bus Tub, le service Proxitub... – sont gérées par le service commercial des Transports Urbains Briochins (Tub), qui s'occupe de la relation aux usagers.

### Nouveaux tarifs pour plus de services

Le prix des abonnements change et les possibilités de mobilité aussi. L'abonnement annuel, chargé sur une carte Korriogo, est de 135€ pour les moins de 16 ans et de 160€ pour les moins de 26 ans. Il est valable toute l'année (12 mois), tous les jours de la semaine, y compris le week-end et pendant les vacances scolaires. Il permet d'accéder à tous les Tub, aux lignes scolaires, aux BreizhGo (ex-Tibus),

à la ligne routière régionale (entre l'Hermitage et Saint-Briec) et au transport sur réservation Proxitub..

À noter la création d'un Pass Famille. Pour 400€, chaque membre de la famille (parents compris) peut bénéficier d'une carte Korriogo avec son abonnement annuel pour des voyages en illimité. Attention, il faut souscrire tous les abonnements en une fois pour pouvoir bénéficier du Pass.

### Les horaires et trajets

Les horaires et les trajets des services scolaires n'ont pas subi de changements notables à la rentrée. Les cars et sociétés de transports restent également identiques. Toutes les informations pratiques sont sur le site [www.tubinfo.fr](http://www.tubinfo.fr)

### Plus d'infos

Point Tub, 5, rue du Combat des Trente, à Saint-Briec (près des Champs).  
[www.tubinfo.fr](http://www.tubinfo.fr)  
Allotub, 02 96 01 08 08

## Tub

# Le Légué en 10 minutes !

Envie d'aller se promener sur le port du Légué. Rien de plus facile avec la ligne D des Tub. En partant de la station " Les Champs ", il ne faut que 10 minutes pour arriver à la station "Le Légué ". Cette ligne Ville Oger <-> Les Champs <-> Collège Léquier

fonctionne le week-end et pendant les vacances scolaires, alors profitons-en !

Plus d'infos  
[www.tubinfo.fr](http://www.tubinfo.fr)



# L'Agglo à votre service





## RPAM

# Une journée de la Petite enfance

Elle se tiendra le 26 septembre, à Saint-Quay-Portrieux.

### Des ateliers

Le mercredi 26 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h, au palais des congrès de Saint-Quay-Portrieux, une journée de la petite enfance gratuite " Allo les adultes, ici les enfants " est proposée aux familles et aux professionnels. Son objectif : sensibiliser aux risques domestiques et donner des astuces pour les prévenir. De nombreuses animations sont au programme. Il sera, par exemple, possible de se balader dans une maison géante afin d'envisager les différentes pièces à l'échelle d'un enfant de deux ans (entrée libre). La Mutualité Française animera un atelier sur les sources de pollution présentes à l'intérieur des logements ou encore Kiné Ouest Prévention montrera quelles postures adopter lors des gestes de la vie quotidienne (sur inscription).

### Des conférences

Autres événements : des conférences " Faire garder son enfant par un assistant maternel " sont prévues le 24 septembre, de 20h à 21h, salle des fêtes de Plaintel, et le 11 octobre, de 20h à 21h30, salle de l'Estran, à Binic-Étables-sur-Mer. Elles apporteront des réponses concrètes à des questions que se posent les parents qui emploient un assistant maternel : comment établir un contrat de travail ? Comment calculer la mensualisation ? Comment gérer les congés et les jours fériés ? Des sujets qui peuvent également intéresser les assistants maternels.

### Plus d'infos

Saint-Brieuc Armor Agglomération  
Service RPAM Petite Enfance  
5, rue du 71<sup>e</sup> RI, à Saint-Brieuc  
02 96 77 60 71  
rpamagglo@saintbrieuc-agglo.fr

## Vie étudiante

# “ J’ai passé quatre belles années à Saint-Brieuc ”

Gwendal Le Guillou a étudié au Campus Mazier (Saint-Brieuc) de 2014 à 2018. Cet étudiant en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) raconte ses années briochines.

### Pourquoi avoir étudié à Saint-Brieuc ?

Originaire de Gourin (Morbihan), j'avais le choix entre étudier à Rennes, dans un campus " usine ", ou à Saint-Brieuc, dans un campus à taille humaine. J'ai choisi la deuxième option. En outre, je me rapprochais de mes grands-parents qui vivent à Quintin. C'était l'occasion de les voir plus souvent.

### Quelles ont été vos premières impressions en vous installant à Saint-Brieuc ?

J'étais content d'arriver dans une plus grande ville que Gourin. Mais j'ai été déçu de ne pas parvenir à rencontrer facilement d'autres jeunes. Il y a quatre ans, il n'y avait pas de vraies associations étudiantes, pas de journée d'intégration...

### Qu'est-ce qui a contribué à votre épanouissement ?

En 2015, j'ai décidé de m'investir et de créer l'association étudiante Armor Staps qui a intégré tout un réseau associatif national. Cela nous a permis de monter très vite en compétence. Un de mes meilleurs souvenirs étudiants restera le premier voyage au ski organisé, en 2016, par Armor Staps ! On était une quinzaine et cette année, ils étaient une cinquantaine.

### D'autres associations ont vu le jour.

Il y a désormais dix associations étudiantes à Saint-Brieuc : l'association des étudiants en droit de Mazier (AEDM), Historia Tempus (Histoire), Char d'AES, l'association des étudiants du Sacré Cœur, Prép'action (association des étudiants du lycée Rabelais), Breizh Anatomy (IFSI), le bureau des étudiants (BDE) d'Askoria, le BDE de l'IUT, Equinoxe (association des étudiants du Pôle supérieur) et Armor Staps. Depuis environ deux ans, toutes ces associations se rencontrent réguliè-

ment et mènent de plus en plus de projets ensemble.

### Quels événements ont été organisés par ce " collectif " ?

C'est notamment grâce à toutes ces associations qu'il y a eu " L'Agglo accueille ses étudiants " et les soirées étudiantes avec Banc Public. Elles ont contribué à Move, cette journée de valorisation des initiatives, projets et talents de jeunes ; aux Poolparties à Aquabaie ; à la semaine de la consommation responsable au campus Mazier ; au speed-meeting avec Saint-Brieuc Entreprises...



### Qu'est-ce qui vous a plu durant vos années étudiantes à Saint-Brieuc ?

J'ai aimé Saint-Brieuc pour ses assos étudiantes, pour son campus à taille humaine, pour la proximité avec les personnes... J'ai tissé de vrais liens d'amitié et pas seulement dans le milieu étudiant.

### Avez-vous des regrets ?

Nous avons collaboré avec beaucoup d'associations, mais j'aurais aimé travailler avec Unvsti ou Le Cercle. J'aurais aussi voulu améliorer les conditions de vie dans les résidences universitaires... Et je regrette enfin de ne pas vivre les prochaines années étudiantes à Saint-Brieuc. Je poursuis mes études à Brest et j'aurais souhaité assister à l'arrivée de l'institut de formations paramédicales au campus Mazier cette année ; voir fonctionner le Transport Est-Ouest, qui va faciliter les déplacements des étudiants ; manger dans le futur restaurant universitaire au cœur du campus ; aller à la Maison de l'étudiant dans le centre-ville de Saint-Brieuc... ●





Gestion des déchets

## Des containers enterrés à la place des poubelles

De nouveaux containers enterrés sont installés à Saint-Brieuc, Trémuson et Yffiniac.

Plus besoin de penser à sortir les poubelles et de leur trouver une place dans la cage d'escalier ou sur le trottoir. Dans la rue, finis les slaloms entre les bacs les jours de collecte... Terminés aussi les couvercles de containers mal fermés et les nuisances visuelles et olfactives. Les atouts des containers enterrés sont nombreux. À Saint-Brieuc, les quartiers de Balzac et de La Croix Saint-Lambert ont été équipés lors de l'opération de rénovation urbaine. De même, Pordic a fait le choix, il y a quelques années déjà, d'investir pour développer ce mode de collecte dans les nouveaux lotissements et en centre-ville. Aujourd'hui, c'est Yffiniac et Trémuson qui s'équipent, comme toute une partie du centre-ville de Saint-Brieuc.

Un point de collecte enterré compte trois à quatre colonnes pour les trois flux habituels : les ordures ménagères ; le verre ; les emballages plastiques et métalliques, les papiers et les cartonnettes. Chaque point permet de supprimer les bacs individuels dans un rayon d'environ 150 m.

« Les consignes de tri restent inchangées et chaque type de containers est bien identifié », indique Claude Blanchard, vice-président en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets. À noter que les dépôts de verre doivent être effectués entre 8h et 22h afin de limiter les nuisances sonores. Il est, en outre, interdit de laisser des sacs et autres déchets à côté des containers.

Chaque container enterré peut recevoir l'équivalent de 20 bacs roulants. Lors de la collecte, il sera soulevé par une grue et son contenu déversé dans le camion (voir photo). « Le nombre de collectes sera adapté en fonction des besoins, précise Claude Blanchard. Mais grâce à ce système, on se dirige plus vers une réduction du nombre de passages. » ●

Plus d'infos

[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)

02 96 77 30 99

Pour des questions relatives au tri,  
[ctambassadeur@saintbrieuc-agglo.fr](mailto:ctambassadeur@saintbrieuc-agglo.fr)

## Hommage à Laurent Desbois

Laurent Desbois nous a quittés le 16 août peu après 7h. Victime d'un accident de service rue Surcouf, à Plérin, à l'âge de 52 ans. Laurent était chauffeur-riporteur au service de la collecte des déchets de l'Agglomération. Son départ est un choc pour l'ensemble de l'Agglomération et particulièrement pour tous ses collègues du Centre Technique et Logistique des Déchets de Ploufragan. Pendant quelques mois, les camions de collecte des déchets porteront un bandeau noir en son hommage, en signe de deuil. La Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'ensemble des élus communautaires adressent leurs sincères condoléances à la famille de M. Desbois.

Jeudi 16 août, Laurent est parti au volant de son camion peu après 5h. C'était un chauffeur expérimenté et rigoureux. Comme tous les jours de travail, c'était la bonne ambiance dans la cabine avec le riporteur et le saisonnier qui l'accompagnaient ce matin-là, car Laurent avait toujours le sens de l'humour, toujours la « patate ». Il était toujours disponible pour les autres. Laurent était toujours prêt à rendre service, dans la vie comme dans le travail. Ce matin-là, alors qu'il descend aider ses collègues à l'arrière, son camion s'engage dans la rue en pente. Laurent essaie de l'arrêter, c'est le drame. Imprévisible, soudain, injuste.

Évidemment, le service de la collecte des déchets continue de fonctionner normalement, mais pas comme avant. L'Agglomération dans son ensemble et particulièrement ses collègues du CTLD veulent ici rendre à Laurent l'hommage qu'il mérite. « Tchao Laurent, tes collègues du CTLD ne t'oublieront pas ! »

L'équipe du Centre Technique  
et Logistique des Déchets  
de Saint-Brieuc Armor Agglomération

L'Agglo à votre service



## Gestion des déchets

### Trois collectes d'amiante par an

Plusieurs jours dans l'année, les particuliers peuvent déposer leurs déchets d'amiante auprès d'entreprises spécialisées dans le stockage de ce matériau dangereux. Des opérations organisées et financées par l'Agglomération.

Les déchets d'amiante sont interdits dans les déchèteries de l'Agglomération. En revanche, il est possible de les remettre à des entreprises spécialisées qui se chargeront de les éliminer dans une installation appropriée. Un service qui est payant : par exemple, 50€ TTC pour moins de 200 kg.

Afin de lutter contre les dépôts sauvages d'amiante et d'offrir une solution aux usagers pour de petites quantités, Saint-Brieuc Armor Agglomération organise depuis trois ans des collectes de déchets d'amiante liée réservées aux particuliers résidant dans l'Agglo. « Tous les ans, deux voire trois opérations de quatre jours sont menées », explique Denis Ménard, responsable pôle déchèteries à Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Pour pouvoir en bénéficier, il convient de s'inscrire en appelant le 0 810 121 600. Les personnes inscrites seront contactées une fois les dates de la prochaine opération arrêtées et invitées à se rendre au Centre technique logistique des déchets, à Ploufragan, afin de présenter un justificatif de domicile. « Un bordereau de suivi des déchets amiantés (BSDA) et un sac adapté – il existe différentes tailles – seront remis à l'utilisateur », continue Denis Ménard. Le contenant fourni permet de transporter les déchets d'amiante en toute sécurité. « Six tôles et/ou deux sacs de 70 litres d'amiante maximum sont acceptés par personne. Attention : seuls les déchets de type ardoise, revêtement de sol ou de plafond, canalisation et tôles sont autorisés !

Ensuite, c'est le particulier qui devra déposer son sac d'amiante dans l'un des deux centres de stockage proposés : SNE Environnement, à Plérin, ou Beurel Environnement, à Yffiniac. L'entreprise remplira alors le BSDA.

Pour s'inscrire, un seul numéro, 02 96 77 30 99.



## Réduction des déchets

# Des produits ménagers "faits maison", c'est facile !

Dans le cadre de la semaine nationale de réduction des déchets, Saint-Brieuc Armor Agglomération va sensibiliser les habitants à la pollution intérieure liée notamment à l'utilisation de certains produits d'entretien.

« L'air à l'intérieur des maisons est cinq à huit fois plus pollué qu'à l'extérieur, déclare Sylvia Chapalain, chargée d'études et prévention au service collecte des déchets de l'Agglomération. Or, nous passons près de 80% de notre temps à l'intérieur, dont 50% dans nos maisons ou appartements. » Cette pollution, liée notamment à la présence de substances chimiques dans certains produits ménagers, peut entraîner des risques pour la santé : allergies, problèmes respiratoires...

Un sujet que l'Agglomération a choisi de mettre en avant lors de la semaine nationale de réduction des déchets qui se déroulera du 19 au 30 novembre. Le 27 novembre, à 19h, au Cap, à Plérin, l'association Capt'Air Bretagne donnera une conférence sur les différentes sources de pollution intérieure, leurs effets sur la santé et les alternatives possibles.

Quatre ateliers " Je fabrique mes produits ménagers naturels " seront organisés et animés par la Mutualité Française. « Ne serait-ce qu'avec du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude et du savon noir, il est possible de réaliser toutes sortes de produits d'entretien :

nettoyant multi-usages, désinfectant ou encore pâte à récurer », assure Sylvia Chapalain qui a testé l'atelier. Deux ateliers " Couture ", animés par Coudre à 4 mains, permettront aussi d'apprendre à confectionner des éponges lavables et réutilisables – " des tawashis " – et des lingettes avec du tissu de récup'.

Toutes ces astuces présentent de nombreux avantages. « Elles contribuent à la réduction de la pollution intérieure, des dépenses, de la pollution de l'eau et des déchets », conclut Sylvia Chapalain. Rappelons que les restes de produits d'entretien ne doivent pas être jetés dans les canalisations et que les flacons vides vont dans la poubelle jaune. « S'ils contiennent encore du produit ou s'ils ont contenu des produits comme de l'insecticide, du décapant, du déboucheur de canalisations... il convient de les déposer en déchèterie. » ●

Conférence et ateliers gratuits, sur inscription au 02 96 77 30 99. Dates, horaires et lieux sur le site [www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)





Habitat

## Un espace dédié à l'habitat

Au centre inter-administratif, dans le centre-ville de Saint-Brieuc, l'Espace Info Habitat est l'entrée unique pour toutes questions relatives au logement. Un service gratuit pour tous.

L'objectif de l'Espace Info Habitat (EIH), installé au rez-de-chaussée du centre inter-administratif (Saint-Brieuc), est de simplifier les démarches. Pour toutes questions en lien avec le logement, il suffit d'appeler l'EIH (02 96 77 30 70) ou de se rendre à l'accueil de ce nouvel Espace. Là, une personne vous donnera un premier niveau d'information et vous orientera vers les interlocuteurs spécialisés.

Les questions peuvent être liées à l'achat ou à la location d'un logement ; à des projets de rénovation, de construction, d'extension ou encore d'investissement ; à l'acquisition d'un terrain ; à des différends avec son propriétaire ou avec son voisin ; à des soucis de consommation d'énergie...

L'Espace Info Habitat réunit le service Habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'Agence locale de l'énergie et du climat

du Pays de Saint-Brieuc (Alec) et l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil). En outre, des permanences de différents partenaires sont organisées régulièrement. Il s'agit, par exemple, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), d'Action logement ou encore du Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement du territoire.

À noter que l'EIH se déplace également dans les Pôles de proximité de Quintin, de Plœuc-L'Hermitage et de Binic-Étables-sur-Mer. ●

Espace Info Habitat  
5, rue du 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie,  
à Saint-Brieuc. Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30.  
02 96 77 30 70

Plus d'infos  
[www.infohabitat.sbaa.fr](http://www.infohabitat.sbaa.fr)

## L'Alec

L'Agence locale de l'énergie et du climat est installée de l'Espace Info Habitat et ses 15 salariés ont donc rejoint le centre inter-administratif. « Nous avons gagné en confort, déclare Thomas Laporte, le directeur de l'Alec. Et nous pensons que cela va simplifier les démarches des particuliers qui, face à de nombreux d'interlocuteurs "habitat", ne savaient pas à qui s'adresser. Désormais, il y a un lieu unique et un numéro de téléphone unique ! Nous ne sommes qu'aux débuts de l'EIH, mais à terme, on peut imaginer un " parcours du particulier " qui consisterait à pouvoir enchaîner plusieurs rendez-vous un même jour... »

L'association fonctionne avec plusieurs adhérents dont Saint-Brieuc Armor Agglomération (32 communes) et Lamballe Terre et Mer (24 communes). Elle a trois missions principales autour de l'économie d'énergie : le conseil et l'aide aux particuliers, l'accompagnement des communes adhérentes et l'animation territoriale.

Auprès du grand public, l'Alec donne des conseils individuels et objectifs en matière de rénovation. Elle aide à monter des dossiers de financement et de déduction fiscale, à obtenir des certificats d'économie d'énergie et intervient également aux domiciles des particuliers en cas de précarité énergétique.

Plus d'infos  
02 96 52 15 70  
[www.alec-saint-brieuc.org](http://www.alec-saint-brieuc.org)

## L'Adil

Le siège de l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil 22) et ses trois conseillères juridiques se sont installés, début juillet, au centre inter-administratif. L'Adil dispose, en parallèle, de sept permanences en Côtes d'Armor.

La mission principale de l'agence : informer gratuitement et en toute objectivité les particuliers sur le logement et surtout sur les aspects financiers, fiscaux et juridiques. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30, les conseillères de l'Adil 22 répondent aux diverses questions par téléphone. L'après-midi, elles peuvent recevoir, sur rendez-vous, des particuliers.

Plus d'infos  
02 96 61 50 46  
[www.adil22.org](http://www.adil22.org)

L'Agglo à votre service



## Des aides à l'achat et aux travaux

Saint-Brieuc Armor Agglomération apporte un coup de pouce financier aux habitants des 32 communes du territoire lors de l'acquisition d'un logement. Pour recevoir cette subvention de 4 000€, il est nécessaire de répondre à plusieurs critères. Il doit s'agir d'une primo-accession d'un bien – maison ou appartement – de plus de 15 ans et nécessitant des travaux de rénovation énergétique. Les devis de rénovation, puis les factures, seront nécessaires pour recevoir les 4 000€ (50% à l'achat et 50% après les travaux). Enfin, l'attribution de l'aide est soumise à des conditions de ressources. À titre d'exemple, un couple avec un enfant, devra présenter des revenus mensuels nets inférieurs ou égaux à 3 400 €.

Cette aide financière peut être accompagnée de conseils neutres et gratuits. Ainsi, l'Agence locale de l'énergie et du climat est en mesure d'indiquer aux futurs propriétaires quels travaux seraient les plus pertinents afin de réduire leur consommation d'énergie et, l'Agence départementale d'information sur le logement propose des conseils juridiques, financiers et fiscaux.

Pour obtenir ce financement, il convient d'en faire la demande auprès de l'Espace Info Habitat, quatre semaines au moins avant la signature de l'acte d'achat chez le notaire.

À noter que les personnes aux revenus les plus modestes peuvent bénéficier d'un accompagnement plus poussé et bénéficier d'une subvention supplémentaire pour des travaux de rénovation. Cette dernière peut atteindre 65% des coûts du chantier plafonnée à 20 000€ (soit 13 000€ max).

Les personnes aux revenus plus confortables ne sont pas exclues du dispositif Rénovation. Les diagnostics énergétiques peuvent ainsi être financés à 80% si les travaux sont réalisés.

Espace Info Habitat,  
5, rue du 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie,  
à Saint-Brieuc.

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30.  
02 96 77 30 70

Plus d'infos  
infohabitat.sbaa.fr



Marjorie et Thomas ont plein de projets pour cette maison.

### Logement

## “ 65% des travaux financés par des aides ”

Thomas a acheté une maison à Plérin en novembre 2017. Il bénéficie des aides de Rénovation pour la rénover et notamment l'isoler.

« Dès que j'ai visité la maison, je me suis renseigné sur les aides à la rénovation, car je savais qu'il y aurait pas mal de travaux à réaliser », raconte Thomas. Le projet du jeune homme répond parfaitement aux critères d'attribution des aides Rénovation : un premier achat immobilier et un logement construit il y a plus de 15 ans qui nécessite une rénovation. « La maison est classée en catégorie G, indique Thomas. Il y a un système d'aération qui s'apparente à des trous, les murs et la toiture ne sont pas isolés... Cet hiver, c'était quasi impossible de chauffer. »

« Pour bénéficier des aides, j'ai fait attention à bien respecter toutes les étapes, souligne le tout nouveau propriétaire. J'ai notamment obtenus des devis pour les travaux envisagés afin de les joindre à mon dossier que j'ai envoyé avant la signature du compromis de vente. »

Thomas et sa compagne, Marjorie, se réjouissent de bénéficier de ce soutien financier sans lequel ils n'auraient pas pu mener ce beau projet. « Rénovation va couvrir 65% du montant des travaux d'isolation, d'électricité et d'aération, expliquent-ils. Nous allons également installer trois fenêtres de toit. Au total, cela nous serait revenu à 16 000€ ! » Sur les 5 600€ restant, le couple devrait enfin bénéficier d'une déduction d'impôt de 35%.

Impatient de voir cette maison atypique se transformer, le jeune couple bouillonne d'envies quand il contemple de la fenêtre ses 3 000 m<sup>2</sup> de forêt à flanc de falaises. « Pour la petite histoire, on aperçoit, de l'autre côté de la vallée, l'immeuble où j'habitais avant », sourit Thomas. ●

# L'Agglo fière de son patrimoine !

## Patrimoine

“ Les Journées européennes du patrimoine, qui se déroulent les 15 et 16 septembre, sont l'occasion de présenter, dans ce magazine de rentrée, des trésors de l'Agglomération. Un moulin, un château, une église, mais aussi des blanchisseries, une falaise, une île, un fromage... L'objectif de ce dossier est de montrer la diversité et la richesse de " notre " patrimoine. Un patrimoine que les élus de l'Agglomération souhaitent recenser afin de le valoriser et de l'utiliser comme - fil rouge - entre les communes.



# Le patrimoine : un fil rouge entre les communes

Christine Métois, vice-présidente de l'Agglomération en charge de la culture, du patrimoine et des équipements culturels d'intérêt communautaire, affirme un vrai intérêt pour le patrimoine. Interview.



Vous avez souhaité que le patrimoine du nouveau territoire soit recensé. Pourquoi s'intéresser ainsi au patrimoine ?

Avec la fusion des intercommunalités et de Saint-Carreuc au sein de Saint-Brieuc Armor Agglomération, une nouvelle entité administrative, comprenant 32 communes, est née. Or, ces communes ont chacune leurs différences, leurs particularités. En revanche, elles sont liées par une richesse patrimoniale extraordinaire, diverse et singulière. Lors des travaux de préparation de la fusion, les élus ont beaucoup insisté sur leur attachement au patrimoine, qu'il soit grand ou petit. Il fait partie de l'identité des communes, il est un fil rouge entre les générations, mais aussi entre les territoires.

En quoi consiste ce travail de recensement ? Il s'agit d'avoir une connaissance plus fine du patrimoine présent dans l'Agglomération. Pour réaliser cet inventaire, nous nous appuyons bien sûr sur les recensements déjà effectués par les communes, les services de l'État, la Région Bretagne, le Département, mais aussi les associations et les passionnés.

Qu'entendez-vous par patrimoine ?

J'entends par patrimoine tous les biens matériels et immatériels qui ont une importance artistique et/ou historique. Cela regroupe le patrimoine architectural petit ou grand : les châteaux, les églises, mais aussi les lavoirs... Je pense aussi aux patrimoines industriels, archéologiques, naturels ou encore culturels (langue, gastronomie...).

À quoi va servir cet inventaire ?

Une fois l'inventaire établi, j'aimerais qu'un document – sous une forme encore à déterminer – soit réalisé. Il serait à destination des habitants afin qu'ils aient connaissance des richesses de leur territoire et à destination des touristes. Avec cet inventaire, l'idée est de pouvoir proposer des circuits thématiques et d'enrichir différents événements. Je pense, par exemple, aux randonnées qui pourraient être jalonnées de découvertes patrimoniales.

L'Agglomération va donc participer à la valorisation du patrimoine.

Nous souhaitons contribuer à la mise en lumière du patrimoine et impulser une vraie dynamique entre les différents partenaires. Mais soyons clairs, l'Agglomération ne va pas prendre en charge la rénovation du patrimoine du territoire ! Elle pourra, en revanche, accompagner les communes dans leurs différentes démarches.

En quoi le patrimoine est important pour les habitants ?

Le patrimoine, c'est notre lien avec l'histoire, avec le passé de nos parents, de nos grands-parents... Il nous renvoie à d'anciens métiers, à des modes d'organisation de la société, à des évolutions du paysage. Les habitants sont attachés au patrimoine et certains n'hésitent pas, lors des journées citoyennes, à donner un peu de leur temps pour le remettre en état.

À titre personnel, quel patrimoine de l'Agglomération préférez-vous ?

J'attendrai que l'inventaire soit terminé pour me prononcer et encore... Il ne s'agit vraiment pas de dresser un tableau d'excellence ou de mettre les communes en concurrence. L'idée est bien de trouver un fil rouge, de créer du lien entre les communes et de donner du sens à ce nouveau territoire. ●

## Patrimoine naturel

# Mais qui est cette Comtesse ?

À Saint-Quay-Portrieux, la Comtesse a son île, sa plage ou encore son quartier. Mais qui est cette Comtesse ? C'est cette question qu'Arnaud Collin posait déjà petit à sa grand-mère. « Ses réponses restaient vagues », se souvient ce collectionneur de cartes postales anciennes. Il y a dix ans, Arnaud Collin, issu d'une famille de Quinocéens depuis 1643, décide de mener l'enquête sur cette fameuse île de la Comtesse. « J'ai procédé comme pour un arbre généalogique », explique-t-il. Il consulte les actes de propriété à la mairie de Saint-Quay-Portrieux, aux archives départementales et sollicite des notaires... En six mois, il remonte le fil de l'histoire de l'île.





Le patrimoine géologique

# La falaise de la plage de L'Hôtellerie

Le patrimoine, c'est aussi le patrimoine géologique. « Cette reconnaissance est très récente, puisqu'elle date de 1990 (bien que largement pressentie dès 1976), indique Blandine Magnette, chargée de mission patrimoine et directrice de la Maison de la Baie et de La Briqueterie. L'expression

" patrimoine géologique " englobe tous les objets remarquables relatifs aux disciplines des Sciences de la Terre (paléontologie, minéralogie, tectonique...) qui présentent un intérêt exceptionnel pour la mémoire de la Terre en raison de leur rareté, leur intérêt pédagogique, leur attrait touristique, leur

esthétisme... Il peut s'agir de roches, de fossiles, de minéraux, d'affleurements, de paysages... »

Dans l'Agglomération, la falaise de la plage de L'Hôtellerie, à Hillion, est un bel exemple de patrimoine géologique. Bien dégagée à marée basse, elle laisse apparaître plusieurs strates facilement identifiables. « Il s'agit d'une falaise de l'ère quaternaire, ère géologique la plus récente, explique Michel Guillaume, vice-président et co-fondateur de VivArmor Nature et auteur de publications sur la géologie. Sous la falaise, on voit la roche-socle, qui date d'environ 600 millions d'années, et une succession de plusieurs couches. »

Toutes ces observations permettent de mieux connaître l'histoire géologique du territoire. « Cela permet de savoir qu'il y a eu une alternance de périodes glaciaires et interglaciaires. » À quelques pas de la falaise, Michel Guillaume ramasse une pierre sur le sable et ajoute : « Cette pierre très riche en fer prouve que la région a connu, il y a environ 15 à 3 millions d'années, un climat subtropical. » ●

# Patrimoine

Elle appartient, au 13<sup>e</sup> siècle, au Comte Henri II d'Avaugour (1205-1281), Comte de Penthièvre et Seigneur de Goëlo, qui l'offre à son épouse Marguerite de Mayenne, Comtesse de Mayenne et de Dinan. « C'est cette dernière qui a laissé son titre de noblesse à l'île, assure Arnaud Collin. Dès 1679, un document de dénombrement mentionne " île de La Comtesse ". » Ces mêmes documents font mention de terres cultivées, de ruines (aujourd'hui disparues) et d'une « pescherie ». « Des vestiges de cette sorte de vivier demeurent au pied de l'île. »

Après le décès de la Comtesse, l'île passe aux mains de différents propriétaires, mais aucun n'y vit. Les murs, qui trônent aujourd'hui au sommet de l'île, sont les traces d'un jardin botanique aménagé par Amélie Louise Martel et son époux, Auguste Yves Marie Le Maout. « Ces pharmaciens, installés à Londres, ont acheté l'île en 1872. Ils étaient passionnés de botanique et ces murs servaient de pare-vent. »

Parmi les illustres propriétaires de " La Comtesse " figure enfin Marie Hermine Rimmel, fille d'Eugène Rimmel, parfumeur et homme d'affaires franco-britannique responsable de la fabrication et du marketing de certains produits de beauté. « Ce dernier a vécu à Saint-



Quay-Portrieux, mais pas sur l'île de la Comtesse. Il était décédé depuis 11 ans quand sa fille en a fait l'acquisition, en 1898 », précise Arnaud Collin.

C'est durant la Seconde Guerre mondiale que débute la destruction des constructions sur l'île. Dans un acte notarié de 1943, il est précisé que l'île est réquisitionnée par les troupes allemandes et que « les bâtiments

et constructions élevées sur cette île ont été endommagés par les troupes occupantes ».

Le dernier propriétaire privé, Joseph Verhille, directeur du Comité d'organisation de la production du sel en France, vend l'île à la commune de Saint-Quay-Portrieux en 1975 pour 115 000 francs. ●



## Patrimoine bâti

## Le château du Plessis

Ce château du 19<sup>e</sup> siècle se trouve en face de l'étang de Saint-Carreuc, légèrement en hauteur, sur une propriété de 92 ha (dont 50 ha de bois). « C'est mon arrière-arrière-grand-père, Charles Picot de Plédran – maire de Saint-Carreuc pendant 44 ans – qui l'a fait construire, en 1859, explique Pierre de Francheville, l'actuel propriétaire des lieux. Il avait racheté la propriété aux Budes de Guébriand juste avant la Révolution. Leur château, édifié en 1650, se trouvait plus bas, mais il était en très mauvais état. »

Aujourd'hui, il ne reste de ce premier édifice qu'un four à pain, les murs d'enceinte de la cour d'honneur et surtout ses pierres utilisées pour bâtir la partie basse du " nouveau " château. Sur la façade, on les distingue par-



faitement des pierres plus récentes, issues de carrières environnantes. « Nous les avons découvertes lorsque mon père a fait enlever le crépi qui les recouvrait en 1975. »

En 2008, Pierre de Francheville, devenu propriétaire, réalise d'importants travaux dans le château, qui compte quelque 530 m<sup>2</sup>. « J'y ai aménagé quatre appartements que je mets en location », confie-t-il. Les dépendances

– deux anciennes fermes – ont également été restaurées pour être louées.

Si la propriété est privée, Pierre de Francheville laisse bien volontiers les randonneurs emprunter ses chemins. Pour preuves, « de nombreuses manifestations ont également eu lieu sur les 50 ha de terrain du château », assure le châtelain. ●



## Patrimoine bâti

## Saint-Bihy : l'église entièrement restaurée

Deux étangs, un cours d'eau, un manoir, une fontaine, quatre éoliennes, une église... Saint-Bihy dispose d'un patrimoine varié et bien préservé. C'est l'église qui a bénéficié, ces dernières années, du plus d'attention.

En 2008, les élus ont constaté que la voûte de l'église – qui date de 1777 – était

dégradée. « Le bois se fendillait et était pourri par endroit, raconte Jean-Pierre Le Quilleuc, premier adjoint à la mairie de Saint-Bihy. La toiture, pourtant régulièrement entretenue, était, elle aussi, endommagée et laissait passer la pluie. » Il a donc été décidé de restaurer l'église dans sa globalité. Toiture, voûte, électricité,

plancher de la sacristie... d'importants travaux ont été réalisés et achevés fin 2011. La bonne surprise a été de découvrir une charpente en chêne intacte malgré ses plus de 230 années. « On en a eu pour plus de 81 000€ HT. Heureusement, près de 57% du coût a été couvert par des subventions. »

Lors des travaux, le mobilier, les statues et les toiles ont été déplacés. « À cette occasion, une conservatrice déléguée aux antiquités et aux objets d'art a dressé un inventaire précis des objets de l'église, précise Jean-Pierre Le Quilleuc. Elle a préconisé une restauration du retable, des statues en bois et des deux huiles sur toiles. » Après remise en état, ces pièces ont retrouvé leur éclat. « Ces derniers travaux se sont élevés à 55 000€ HT (58% de subventions). »

Si aujourd'hui les Bihicois (252 au recensement de 2015) et les habitants des communes alentour peuvent profiter d'une belle église, c'est grâce notamment aux partenaires sollicités par les élus. « Sans les aides de la Région, du Département, de l'Europe et de l'État (via la Direction régionale des affaires culturelles), nous n'aurions jamais pu réaliser ce vaste chantier. Il aurait été dommage de laisser ce beau patrimoine à l'abandon. » ●





Patrimoine industriel

# Le moulin du Pont Jacquelot

Dans la campagne plénaltaise, Claude Morcel entretient avec sérieux ses gîtes et son moulin, le moulin du Pont-Jacquelot, dans lequel il a effectué de nombreuses réparations. « J'ai grandi ici avec mes parents, confie-t-il. Mon grand-père et mon arrière-grand-père ont acheté ce moulin en 1909. » C'est dire si cet ancien commercial est attaché aux lieux.

« Un premier moulin était à l'emplacement du gîte actuel. On distingue encore les encadrements à ses pieds. Il a été construit durant la première partie du 19<sup>e</sup> siècle à la demande des communes avoisinantes. Ils avaient sans doute besoin de davantage de farine et de mangeaille (grain écrasé pour les animaux). »

Le moulin actuel, qui vient d'être rénové, a été construit vers 1870. « Mon père y a mené toute sa carrière jusqu'à sa retraite en 1978. Enfant, je donnais souvent un coup de main et je m'en suis occupé seul entre 1963 et 1965.

Je rentrais du service militaire et mon père, gravement malade, a dû cesser de travailler pendant deux ans. »

Claude Morcel connaît donc parfaitement les rouages de ce moulin dont il livre avec plaisir les secrets. À l'extérieur, il présente la roue en bois qu'il a fait refaire par un menuisier. Au rez-de-chaussée, il montre les deux meules, la tournante et la dormante (la fixe) utilisées pour la mangeaille. « En fonction de la finesse de mouture désirée, un mécanisme permet d'écartier ou de rapprocher les meules. On savait à l'oreille si tout fonctionnait bien... » Une autre paire de meules servait à faire la farine.

Sous cette dernière, la " bluterie " ou " blutoire " a l'apparence d'un beau meuble en bois. « Il recevait le blé ou le blé noir écrasé pour être tamisé et en extraire la farine », explique le propriétaire.

Le grain était monté au premier ou au deuxième étage par un système de poulies et de cordes. Au premier étage, le fils de meunier a conservé « tout le matériel, comme les nettoyeurs à blé et blé noir, ainsi que les trémies que l'on chargeait de grain pour qu'il s'écoule entre les meules. »

Là, il est possible de voir de près les fameuses meules. « Composées d'un assemblage de pierres, elles pèsent plus de 600 kg chacune. Vous imaginez le travail et la dangerosité pour les hisser à l'étage ! Une à deux fois par an il fallait les repiquer. Ce travail, appelé rhabillage, consistait à recréuser de petites rainures afin que les meules ne soient pas lisses. » ●

Plus d'infos

Claude Morcel,

02 96 78 26 53 ou 06 73 35 90 60



Patrimoine archéologique

# Le retour des vikings au camp de Péran

Découvert en 1845, classé monument historique depuis 1875, le camp de Péran, à Plédran, est connu des archéologues et historiens. Il est situé à 160 m d'altitude, domine la vallée de l'Urne et s'étend sur un hectare. Sa forme ovale avec des fossés et des remparts de pierres vitrifiées permettent clairement de l'identifier comme un camp fortifié. Des fouilles ont révélé que les vikings y ont séjourné, probablement aux environs de l'an 900.

Une exposition sur le camp de Péran, à la médiathèque de Plédran (jusqu'au 8 décembre) permet de découvrir ce patri-

moine. « En parallèle, nous proposons une deuxième exposition<sup>(1)</sup>, "Les Vikings", qui détaille les différents aspects de la vie des hommes du Nord au Moyen-Âge », précise Hervé Le Goc, responsable des lieux.

Cette année, pour les Journées européennes du patrimoine, la médiathèque a décidé d'animer le camp de Péran. « Le samedi et le dimanche, "une randonnée patrimoine" (boucle de 6 km) partira, à 9h15, du camp et sera commentée par les associations Pléd'rando et Forteresses, explique Hervé Le Goc. Le soir, le site sera le théâtre d'une veillée contée (de 21h à 22h30). Et tout le week-end,

une douzaine de vikings de la troupe BersekRS installera son camp de raid avec tentes, armes et bagages sur place. Ces vikings proposeront des combats, des jeux, des joutes en interaction avec le public. Enfin, le dimanche, des étudiants en archéologie animeront des ateliers de découverte de l'archéologie. » ●

<sup>(1)</sup> Prêtée par la médiathèque départementale des Vosges.

Plus d'infos

www.journeedupatrimoine.culture.gouv.fr  
Médiathèque de Plédran, 02 96 64 35 35





Patrimoine industriel

## La blandirie de Carho

Aux alentours de Quintin, des lavoirs constituent une des traces de l'activité économique passée : la production et le négoce de toile, très développés dans la région, de 1620 à 1830. Maurice Le Dourneuf, vice-président de l'association des Amis des Tisserands, connaît bien l'histoire de ces blanchisseries, appelées en gallo " blandiries ". Parmi elles, il aime présenter la blandirie de Carho, près de l'étang de Doué, à Saint-Brandan. Située sur un terrain privé, elle peut être " visitée " lors du " Circuit des blandiries " organisé, chaque année, lors de la Fête des tisserands.

Au fond de la propriété, il reste de la blandirie, qui daterait du début du 19<sup>e</sup> siècle, trois lavoirs en pierres qui communiquent. À proximité immédiate, la fontaine qui permet de les alimenter. « Le travail de blanchisseur était souvent effectué par des agriculteurs, explique Maurice Le Dourneuf. Il consistait, comme son nom l'indique, à blanchir les toiles achetées par les marchands. »

La tâche était fastidieuse et pouvait prendre plusieurs mois. Première étape : " la trempe ". « Les toiles étaient mises à tremper, trois à

quatre semaines, dans de grosses cuves remplies d'eau et de céréales qui fermentaient au bout de quelques jours. » Deuxième étape : le lavage des toiles. « Elles étaient battues à plusieurs reprises au lavoir. » Troisième étape : le lessivage. « Après avoir séché, les toiles étaient placées dans des cuves avec un sachet de cendres sur lequel était versée de l'eau bouillante. Ce procédé permettait de libérer de la potasse qui a des propriétés lavantes. » Quatrième étape : le rinçage, effectué dans le lavoir. Cinquième étape : le séchage. « Les toiles étaient étendues à même le sol, sur des surfaces non cultivées, sûrement sur des ajoncs. » Ces opérations pouvaient être répétées huit à douze fois en fonction des saisons.

Le travail de blanchisseur était probablement réalisé par des agriculteurs qui avaient une fontaine et du terrain pour étendre les toiles. « On sait qu'il s'agissait d'une activité importante en lien avec le commerce de la toile. Il y aurait ainsi eu, entre Loudéac et Quintin, plus de 220 blandiries à fonctionner du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. » ●



Patrimoine gastronomique

## Du fromage bien de chez nous !

Le patrimoine est aussi culinaire. Et la tomme de La Blandirie en est un exemple. Nichée au creux de la campagne, entre Saint-Donan et Le Fœil, la ferme de La Blandirie existe depuis plus d'un siècle. « Avec mon épouse, Véronique, nous avons pris la succession de mes parents en 2006 », explique Christophe Le Fol.

Dans la famille Le Fol, on a l'habitude de prendre les devants. Déjà en 1983, à l'instauration des quotas laitiers, Robert Le Fol – le papa de Christophe – décide d'apporter une valeur ajoutée à sa production laitière et choisit de produire du lait cru et du lait ribot. Au début des années 2000, avant la crise laitière de 2009, Véronique et Christophe cherchent à se diversifier, « à apporter une touche personnelle » à la production. En 2004, Véronique part en stage

en Mayenne pour apprendre à faire du fromage. Et en 2009, après de nombreux essais et tâtonnements, la préparation de tomme de vache et de fromage frais est réellement lancée.

Les circuits de fabrication ne peuvent pas être plus courts. Le lait provient des vaches qui pâturent à quelques mètres de l'atelier. « On essaie de les nourrir au maximum avec de l'herbe, assure Christophe Le Fol. C'est plus sain et moins coûteux ! »

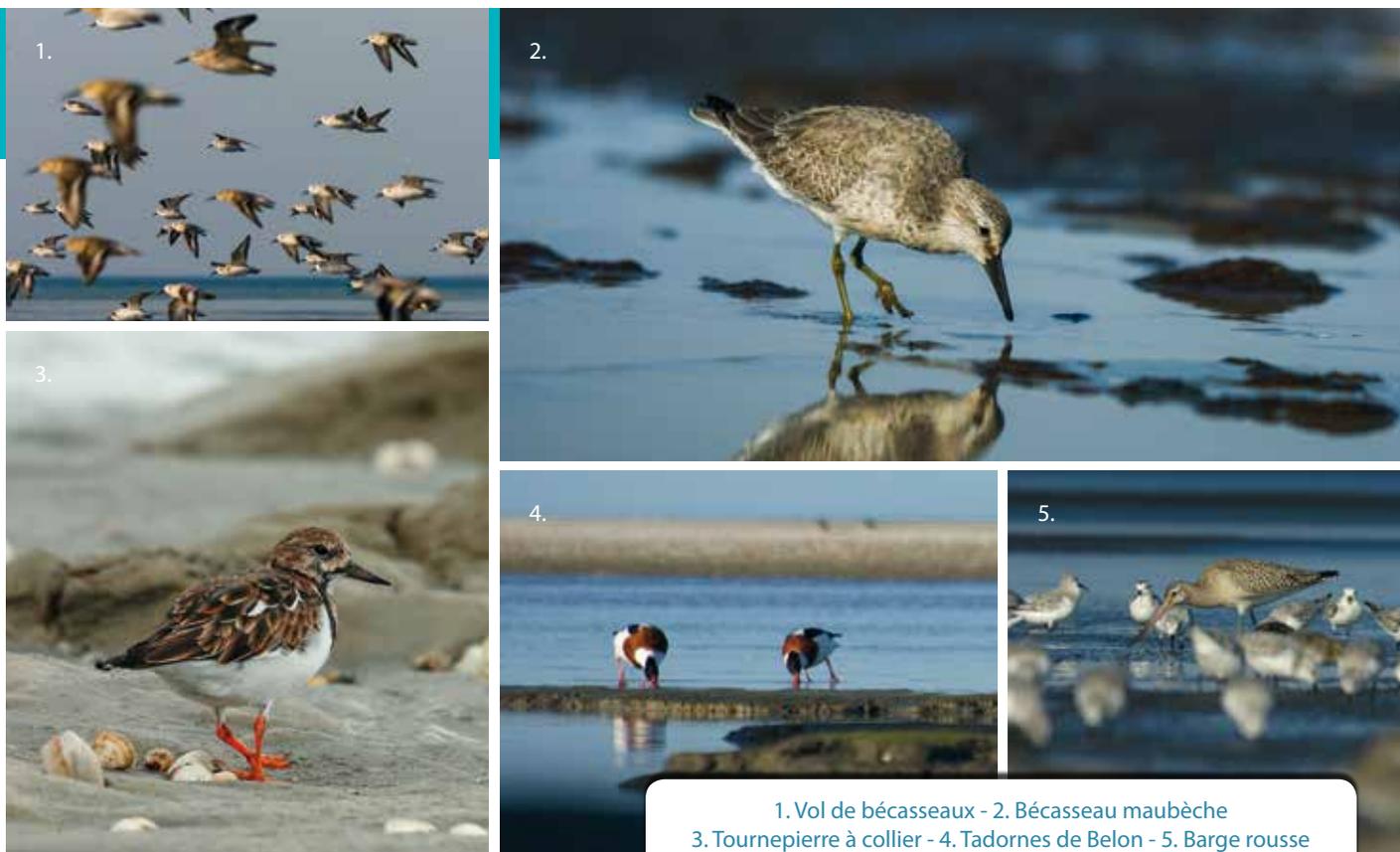
Une fois pasteurisé, le lait arrive dans la cuve de l'espace fromagerie. « Pour réaliser de la tomme, j'ajoute des ferments, je laisse mûrir quelques temps, j'emprésure, je tranche le caillé en petits carrés, je presse la matière dans un tissu... », explique Véronique Le Fol, qui est aidée par un employé.

En deux jours, la tomme est confectionnée et passe en cave d'affinage. « Elle y reste entre un mois et demi à deux mois, pas plus. On doit s'adapter aux goûts de nos clients. »

La tomme, le fromage frais, mais aussi le lait ribot – que les Le Fol continuent à produire – sont livrés par Christophe trois fois par semaine. « On vend d'Erquy à Guingamp, à des fromageries, des épiceries, des grandes surfaces et des collectivités », indique-t-il.

Aujourd'hui, sur les 650 000 litres de lait obtenus grâce aux 80 vaches de la Blandirie, 90 000 litres servent à la fabrication des produits de la Blandirie. « On pourrait produire davantage, mais cela impliquerait d'embaucher, de changer notre rythme de vie... » ●





1. Vol de bécasseaux - 2. Bécasseau maubèche  
3. Tournepièrre à collier - 4. Tadornes de Belon - 5. Barge rousse

## Les 20 ans de la Réserve naturelle

# Un havre de paix pour les oiseaux migrateurs

La Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc fête ses 20 ans cette année. L'occasion de découvrir cet espace protégé en quatre volets. Dernier volet : les oiseaux migrateurs.

Une vie animale intense anime les eaux, les vasières et les dunes de la Réserve naturelle. Poissons, crustacés, vers, insectes, batraciens, reptiles, passereaux ou encore mammifères peuplent cette zone préservée. Mais si ces 1 140 ha sont devenus une Réserve naturelle, c'est en premier lieu pour protéger les oiseaux migrateurs.

Plus de 160 espèces d'oiseaux ont été recensées dans la Réserve ! Et au plus gros de la migration, quelque 30 000 oiseaux, voire 35 000 en période de grand froid, cohabitent tranquillement. La Réserve naturelle accueille deux types de migrateurs. Il y a les oiseaux qui fuient la rudesse hivernale du Nord et qui s'installent plusieurs semaines dans la baie afin d'y trouver de la nourriture et des températures plus clémentes. Et il y a des migrateurs au long cours qui, chaque année, à la fin de l'hiver et à la fin de l'été, font une halte dans la baie, le temps de reprendre des forces. C'est le cas notamment du busard Saint-Martin, du busard des roseaux, de la spatule blanche...

Si la baie est " choisie " comme aire de repos ou comme lieu de séjour, c'est parce qu'elle se situe sur l'axe migratoire Manche-Atlantique. « Mais c'est aussi parce que la zone est calme, abritée du vent et très riche en ressources alimentaires présentes dans le sable (benthos), mais aussi alentour », assure Alain Ponsero, conservateur de la Réserve naturelle. Des atouts qui existaient avant que la Réserve naturelle soit créée, mais dont la protection est aujourd'hui renforcée.

Les comptages réalisés deux fois par mois permettent de connaître les évolutions démographiques des différents oiseaux à l'échelle internationale, nationale et locale. « Le protocole est toujours le même que dans les années 70, explique Alain Ponsero. Cela facilite les comparaisons et les analyses. » La tendance est à un maintien, voire à une augmentation des espèces limicoles, ces oiseaux qui s'alimentent dans l'estran, et à une légère diminution des canards « qui s'arrêtent probablement ailleurs ». Tout au long de l'année, des

ornithologues bénévoles et des gardes de l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) se joignent à l'équipe de la Réserve pour les comptages.

Bécasseaux maubèche, bernaches cravant, hérons gardebœufs, colverts, sternes caugek, huitriers-pies... La liste des oiseaux à observer est longue et variée. Les passionnés d'ornithologie se régaleront dans la Réserve naturelle. L'an dernier, certains ont traversé la France pour contempler une sterne royale baguée aux États-Unis. « C'était un vrai événement pour les spécialistes ! » ●

Des sorties de découverte des oiseaux sont organisées par la Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion (lire p.28).  
02 96 32 27 98





## Banc Public

# Le festival briochin investit la chapelle Lamennais

Banc Public va se dérouler dans cette chapelle désacralisée du 3 au 7 octobre. Une mise en bouche est prévue les 15 et 16 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Cette année, pas de chapiteau, parc des Promenades (Saint-Brieuc), pour le festival Banc Public. « On a dû faire évoluer la formule, explique Emma Pécastaings, coordinatrice du festival. La Ville de Saint-Brieuc nous a proposé un nouvel espace : la chapelle Lamennais (située rue des Lycéens Martyrs). Ça nous a plu car une des " vocations " de Banc Public est de questionner l'espace public, de jouer avec les usages, voire de les détourner. »

Le festival se déroulera du 3 au 7 octobre. Mais l'équipe de Banc Public ouvrira la chapelle aux visiteurs pendant les Journées européennes du patrimoine, les 15 et 16 septembre. « De 10h à 20h, un salon de thé permettra de prendre un brunch ou un goûter, indique Emma Pécastaings. Il sera également possible de participer à une œuvre collective réalisée avec des pochoirs. » Le dimanche 16, à 17h, l'artiste Jesse Lucas proposera " The Vanishing Circle ", un voyage sonore organique et incertain.

Dès le 14 septembre et jusqu'au 7 octobre, une œuvre et un atelier prendront place à l'extérieur de la chapelle. « L'œuvre a été imaginée par Stéphanie Pommeret qui souhaite créer une grande carte du monde participative et vivante, explique Emma Pécastaings. Une multitude de verres et de boutures, apportés par le public, composera la carte, où se croiseront horticulture et art contemporain. » L'atelier, lui, a été conçu par le collectif Cocco-lithes. « Dans leur sorte de cabane en bois, ces architectes du paysage inviteront les habitants à approfondir leurs liens avec leurs lieux de vie. »

Le festival démarrera officiellement le 3 octobre. Parmi les spectacles proposés, deux s'adressent plus particulièrement au jeune public : " Aire de Jeu ", par la Cie Katarsis, et " Aux Contoires ", par le collectif Et Toc. Pour les enfants, mais aussi pour les plus grands, une boum aquatique se déroulera le samedi 6 octobre, à partir

de 15h30. Juste avant, à 14h, l'association T'M Théâtre proposera un atelier de confection de masques et accessoires pour pouvoir se parer de branchies, d'ailerons de requins ou encore d'écaillés multicolores.

Au programme également : le vendredi 5, une soirée cabaret (concert, spectacle et repas), dès 19h30, à la chapelle ; le samedi 6, du skate en ville, dès 14h, dans différents lieux du centre-ville, des balades autour des places publiques (départs de la chapelle, à 14h et 16h30) et des concerts, le soir (lieu à déterminer) ; le dimanche 7, un banquet public avec bal de clôture, à partir de 12h, à la chapelle. ●

Plus d'infos  
bancpublic.org

## Photoreporter 2018

### Une année best of

Le festival Photoreporter en baie de Saint-Brieuc aura lieu du 6 octobre au 5 novembre dans plusieurs communes de l'Agglomération.

Cette année, du 6 octobre au 5 novembre, il sera possible de voir ou de revoir les reportages photos qui ont marqué les six dernières éditions du festival Photoreporter. Ils seront exposés à Saint-Brieuc et un peu partout dans l'Agglomération. En effet, le festival va se déplacer à Tréveneuc, à Lanfains, à Plaine-Haute, à Plourhan, à Saint-Carreuc, à Ploëuc-L'Hermitage, à Quintin, à Saint-Julien, à Trémuson ou encore à Tréguéux.



Le Off, lui, va proposer une vingtaine d'expositions photographiques dans des commerces du centre-ville de Saint-Brieuc, à la Maison Saint-Yves (Saint-Brieuc) et dans les médiathèques de Ploufragan, Langueux et Yffiniac. Cette année, la programmation du Off devient internationale puisque le reportage d'un Brésilien, Dudu Tresca, a été sélectionné. Riche et variée, la programmation va permettre de découvrir Sao Tomé, une

île au large du Gabon ; de connaître le quotidien d'une jeune femme pêcheuse professionnelle ; de prendre le train avec des Malgaches ; de s'imprégner de l'ambiance des salles de boxe ; de s'attendrir face aux animaux recueillis par la SPA...

À noter que deux prix de 500€ et 300€ seront remis durant le Off.

Festival Photoreporter In et Off,  
du 6 octobre au 5 novembre.

Plus d'infos  
Festival-photoreporter.fr  
festival-photoreporter-le-off.fr





La Briqueterie

# Un week-end de feu !

Les 15 et 16 septembre, la Briqueterie va s'embraser lors de La Nuit des Feux. Un four Dragon a, entre autres, été imaginé et créé pour l'occasion.

Le samedi soir, lors de " l'embrassement poétique ", un four Dragon, conçu par Carina Tornatoris et Éloïse Batty, va se réveiller au son ensorcelant des flûtes de Jean-Mathias Petri. En Chine, un four Dragon est une forme traditionnelle de four à bois – long et étroit – utilisé pour cuire du grès, de la porcelaine... Sa chaleur peut atteindre 1 400 degrés !

« Pour la Nuit des Feux, je ne vais pas fabriquer un vrai four, mais un dragon qui, lui, contiendra un four en briques réfractaires dans lequel Éloïse [Batty] fera cuire ses créations », explique Carina Tornatoris, plasticienne qui affectionne particulièrement l'art éphémère. Elle a, par exemple, réalisé des sculptures à base de neige, de glace, de foin ou encore de branchages. Pour le Dragon, les matériaux utilisés sont plus "classiques" : « Du métal et de l'argile, essentiellement ». « Je travaille en collaboration permanente avec Éloïse qui me donne des indications importantes sur la chaleur émise, les matériaux à utiliser, les dimensions... », précise l'artiste.

Au cours de la soirée du 15 septembre, la créature, de plus de 2 m de haut et de 4 à 5 m de long, devrait cracher du feu. « Pour moi, le dragon symbolise l'énergie créatrice, confie Carina Tornatoris. Le feu, c'est cette force qu'on a à l'intérieur de soi, qui peut s'exprimer ou être destructrice si elle est contenue, étouffée... » L'accompagnement musical, imaginé par La Briqueterie, ajoutera encore de la magie à cet embrassement. ●



Nuit des Feux, les 15 et 16 septembre, à La Briqueterie, parc de Boutdeville, à Langueux-les-Grèves. Entrée libre. Petite restauration, buvette et salon de thé.

### Plus d'infos

[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)  
02 96 63 36 66  
[briqueterie@saintbrieuc-agglo.fr](mailto:briqueterie@saintbrieuc-agglo.fr)  
[www.facebook.com/briqueterie](http://www.facebook.com/briqueterie)

## Deux jours de magie

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

14h-20h : ouverture du musée et de l'exposition " De Briques... ", construction des fours.

14h-18h : tours de train.

16h-18h30 : ateliers (sur inscription) et stages création de bijoux en verre, d'émaillage de pièces pour la cuisson Raku et mini-ateliers terre (dès 3 ans, sans inscription).

19h-23h : démonstrations forge, bronze, découpe de verre et fusing, verre soufflé, tours de potiers, cuisson Raku.

19h30 : chanson argentine et cabaret allemand (45 min).

20h30 à 23h : embrassement poétique du parc avec deux cracheurs de feu, une création audiovisuelle, le réveil du four Dragon et un ballet mêlant feu et danse.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

14h-18h : ouverture du musée, démonstrations artisanales, ouverture des fours et démonstrations-vente autour des arts du feu : céramique, verre, métal...

14h-18h : tours de train.

15h-17h : mini-ateliers terre, dès 3 ans.

15h-17h : concert de hand pan.

15h30 : visite guidée insolite

17h : battle de potiers.

Entrée libre.  
Petite restauration,  
buvette et salon de thé.



La Briqueterie

## De Briques... une expo de céramique

L'exposition " De Briques... " se poursuit jusqu'au 9 novembre au musée de La Briqueterie (Langueux). Elle réunit 16 céramistes contemporains de toute la France dont les œuvres présentent les grandes tendances stylistiques de la céramique d'aujourd'hui : du stylisme matiéré et

texturé aux formes abstraites et épurées. Cette exposition rend hommage à la beauté plastique de la brique, à la mémoire collective et au savoir-faire des bâtisseurs.

De Briques, jusqu'au 9 novembre, à La Briqueterie, parc de Boutdeville, à Langueux-les-Grèves. Tarif : de 2,5 à 4€. Gratuit pour les moins de 6 ans..

### Plus d'infos

02 96 633 666  
[briqueterie@saintbrieuc-agglo.fr](mailto:briqueterie@saintbrieuc-agglo.fr)  
[facebook.com/briqueterie](http://facebook.com/briqueterie)



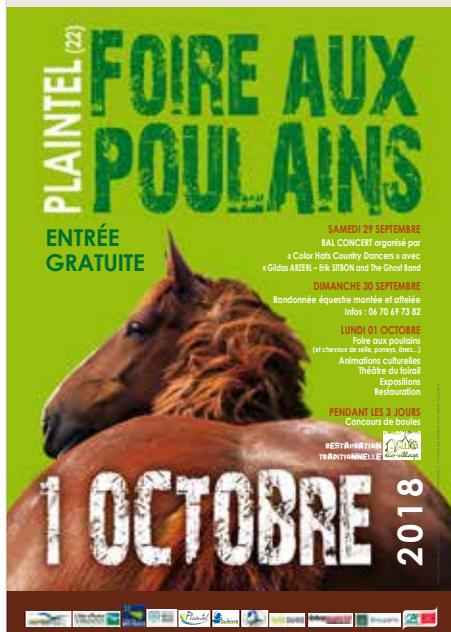
## Foire aux poulains 1<sup>er</sup> octobre très festif à Plaintel

La Foire aux poulains se déroule le lundi 1<sup>er</sup> octobre, à Plaintel. Des chevaux, mais pas seulement.

C'est une tradition : la Foire aux poulains de Plaintel a lieu le premier lundi d'octobre. Cette année, les spécialistes du cheval breton se donnent donc rendez-vous le lundi 1<sup>er</sup> octobre, dès 8h, pour acheter et vendre des chevaux lourds, de trait, des poneys, des ânes ou encore des chevaux de selle.

Outre l'attraction que suscite les quelque 300 équidés mis en vente, le comité d'organisation propose un marché avec plus de 300 camelots et exposants, des spectacles dans les rues et au théâtre du foirail, des expositions, des rencontres avec des écrivains... Il sera également possible de visiter un éco-village et de déguster la célèbre morue traditionnelle cuite à l'ancienne.

À noter qu'un bal country est organisé le samedi 29 septembre et qu'une randonnée équestre montée et attelée est prévue le dimanche 30 septembre.



Foire aux poulains, à Plaintel,  
le lundi 1<sup>er</sup> octobre, dès 8h.

Plus d'infos  
02 96 32 52 52



Festival des chanteurs de rue

## Deux jours de musique, de fête et de tradition

Les 3 et 4 novembre, les chansons françaises, accompagnées de divers instruments et chantées parfois même a capella, vont raisonner dans les rues et ruelles quintinaises lors du festival des chanteurs de rue et de la foire Saint-Martin.

Le festival des chanteurs de rue et de la foire Saint-Martin fête, cette année, son 25<sup>e</sup> anniversaire. Si l'événement a déjà un quart de siècle, tout le monde ne le connaît pas. Or, il vaut le détour !

Pendant deux jours, les 4 et 5 novembre, une quarantaine de chanteurs va enchanter les rues et ruelles de Quintin. Parmi ces artistes, dix participent au concours "in". « Ils ont été sélectionnés par l'équipe organisatrice après une présélection effectuée par notre coordinatrice, Valérie Chastel, explique Roger Huiban, président de l'association du festival des chanteurs de rue et de la foire Saint-Michel. Ils doivent répondre à plusieurs critères : chanter en français sans micro, sans sono, sans plateau, et interpréter des chansons assez festives. » Le concours est ouvert aux auteurs-compositeurs comme aux artistes qui reprennent des "classiques". « Depuis quelques années, nous assistons à une montée en puissance des interprètes aux répertoires contemporains, comme Flanagan », note Roger Huiban.

Le samedi, tous ces candidats chantent environ une demi-heure dans cinq sites différents. « La convivialité est de mise. Les spectateurs reprennent en cœur, dansent... » Et le soir, lors du gala, à la salle des fêtes, deux prix seront remis par un jury de passionnés de la chanson : la Palme d'or (récompense de 800€) et le Coup de cœur du jury. Un prix du public est également décerné suite aux votes effectués dans la journée par les spectateurs.

En parallèle à cette cérémonie très prisée où

les candidats du "in" se produisent, deux autres soirées musicales, avec les groupes du "off", sont proposées : une à la MJC et une autre, à la Boîte à musique.

Le lendemain, tous les chanteurs du "off" comme du "in", reprennent leur tour de chants dans les différents sites de la ville. Et c'est aussi aux enfants et aux jeunes ados (de 7 à 16 ans) de participer à un concours, "L'école des Piafs". « Ce tremplin, qui se déroule sous chapiteau, est un moment très familial et émouvant », remarque Valérie Chastel.

Si la chanson et la musique ont la part belle durant ce premier week-end de novembre, il reste tout de même un peu de place pour la foire Saint-Martin. « Tous les ans, un thème est choisi et donne lieu à de nombreuses animations, expositions, démonstrations, dégustations... Cette année, ce sera "La fête au village". » À chaque édition, une petite ferme à l'ancienne est installée au cœur de la cité du lin. On y baratte le beurre, on y prépare du cidre, on y chauffe l'alambic, on y grille des châtaignes et on y aiguise les outils... Enfin, quatre défilés costumés et festifs sont des rendez-vous incontournables de cette fête traditionnelle. ●

Plus d'infos

Festival des chanteurs de rue  
et de la foire Saint-Martin,  
les 3 et 4 novembre, à Quintin.  
Entrée gratuite sauf au gala (26€ avec dîner)  
et aux soirées du samedi (8€).  
Restauration sur place.

**CYCLISME**

Crit Fixe, critérium à pignon fixe,  
le 22 septembre  
à Saint-Julien

**CONCERT**

Camavalorock, du 18 au 20 octobre  
Salle de Robien et La Citrouille,  
à Saint-Brieuc

**HUMOUR**

Armor de rire, les 5 et 6 octobre  
Palais des congrès et des expositions  
à Brézillet



Fête des jardins

# L'Hortensia à l'honneur

L'édition d'automne de la Fête des jardins va se tenir les 27 et 28 octobre, au château de Pommorio, à Tréveneuc. Le thème choisi pour cette édition : " Hortensias et Hydrangeas ".

Parmi les nombreux exposants figurera Ronan Garin des Hortensias du Haut-Bois, pépinière qui dispose de quelque 750 variétés différentes. Il proposera des ateliers et donnera des conseils afin de tout savoir sur cet arbuste à fleurs : comment le planter, l'entretenir, le tailler...

Durant le week-end, Grégory Roche, jardinier " permaculteur ", formateur, conseiller et conférencier animera également un atelier (de 10h à 12h) intitulé " Connaissez-vous bien votre sol ? " et une conférence-échange (à 15h) " La permaculture dans mon jardin ".

Il sera enfin possible de découvrir l'exposition " Bleu Horizon " de Jean Kergrois sur les monuments aux morts. Et pour les enfants, des animations sont prévues. Ils pourront, par exemple, écouter des contes et légendes, profiter de balades à poney et découvrir l'arbre à bonbons.



La Fête des Jardins,  
les 27 et 28 octobre, de 9h30 à 18h,  
au château de Pommorio, à Tréveneuc.  
Tarifs : 3€, gratuit pour les moins de 16 ans.  
Réservation au 02 96 73 61 02.

Plus d'infos  
[www.fetedesjardins.com](http://www.fetedesjardins.com)

Foire expo

# Retour dans les années 60



La Foire expo des Côtes d'Armor se tiendra du 8 au 16 septembre, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Ce rendez-vous réunit en un même lieu plus de 300 exposants qui, dans divers domaines, présentent leurs produits et/ou services.

La Foire expo, c'est aussi, à chaque nouvelle édition, l'occasion de découvrir une exposition. Cette année, elle portera sur les années 60, décennie qui a profondément marqué le 20<sup>e</sup> siècle. Des objets de la vie quotidienne et des documents insolites seront présentés dans une scénographie colorée et originale. Une exposition de véhicules anciens autour des années 60 et du camping viendra compléter ce retour vers le passé.

Durant ces neuf jours, plusieurs moments forts seront proposés sur ce thème des " sixties ". Il y aura, par exemple, un " Salon Vintage Kultur Market ", les 8 et 9 septembre (hall 5 et 6). Au programme, entre autres : des défilés de pin-up, des démonstrations et initiations de danses rock'n roll, des concerts, des séances de relooking...

À noter que Saint-Brieuc Armor Agglomération sera présente à la Foire exposition (rotonde), pour elle, se tourner vers l'avenir et présenter son Projet de territoire.

Foire Exposition, du 8 au 16 septembre,  
de 10h à 19h, au Palais des congrès  
et des expositions de Saint-Brieuc.  
Ouverture quotidienne de l'exposition  
" Les années 60 ", de 10h à 18h30.  
Tarifs : de 5 à 7€, gratuit pour les moins de  
18 ans, les handicapés, pour les femmes le  
11 septembre et les plus de 65 ans,  
le 13 septembre.

Plus d'infos  
[www.saintbrieucexpocongres.com](http://www.saintbrieucexpocongres.com)

Ouir'Lire

# Un festival du livre à Plœuc-L'Hermitage

La toute première édition du festival du livre Ouir'Lire va se dérouler les 24 et 25 novembre, à Plœuc-L'Hermitage, autour de la place centrale (salle des fêtes, bibliothèque, salle des mariages, restaurants...). Ce week-end sera ponctué de rencontres d'auteurs, d'ateliers pour les enfants et les adultes, d'animations lecture, de spectacles, d'expositions et d'éveils musicaux.

« Pour aller encore plus loin et tendre réellement vers une redéfinition de ce qu'est un festival du livre, nous avons souhaité enrichir la programmation par la présence de musiciens », précise Nadège Lalanne, responsable des bibliothèques municipales de Plœuc-L'Hermitage. À la salle des fêtes, des incursions musicales de 5 à 10 minutes sont ainsi prévues, le samedi, et un mini-concert est au programme du samedi et du dimanche après-midi.

« Nous avons souhaité qu'un thème soit mis en avant à chaque édition, continue la jeune femme. Cette année, il a été décidé de valoriser le patrimoine. Des stands seront réservés

aux maisons d'édition qui publient en gallo et en breton, des ateliers calligraphie et enluminures seront animés par Valérie-Anne Bertin et une conférence sur le patrimoine sera proposée par Michel Priziac, président de l'association des Écrivains bretons. »

Deux spectacles sont également prévus salle de l'Étoile. Le samedi, à 20h, Marie-Silvia Manuel proposera un spectacle théâtral, musical, littéraire sur-mesure autour du livre, de la musique et du patrimoine. Le dimanche, à 17h, place aux enfants avec " Les contes en Bulles " de la compagnie du Lysandore. Deux artistes rentreront en scène : le premier contera des histoires celtiques tandis que le second dessinera au fur et à mesure des histoires.

Festival du livre  
Ouir'Lire,  
les 24 et 25  
novembre,  
à Plœuc-  
L'Hermitage.



Plus d'infos  
02 96 64 20 40

# Agenda



FESTIVITÉS  
Foire automnale, le 28 octobre  
à Ploëuc-L'Hermitage

MUSIQUE  
Festival des heures musicales de Binic,  
les 26, 27 et 28 octobre  
à Binic-Étables-sur-Mer

LITTÉRATURE  
Salon littéraire Les Romancières,  
les 22 et 23 septembre,  
à Saint-Quay-Portrieux

## Baie des sciences

### Les sciences, ce n'est pas compliqué !

L'association Le Temps des Sciences organise le festival Baie des sciences, du 5 au 14 octobre dans l'Agglomération de Saint-Brieuc. L'objectif de cet événement est de faire connaître et partager la culture scientifique, technique et industrielle ; de favoriser les rencontres entre grand public et monde scientifique ; de rendre accessible les sciences et techniques ; de promouvoir les atouts et les innovations du territoire ; de transmettre le goût des sciences auprès d'un large public, notamment des plus jeunes.

Au programme : des expositions, des conférences, des ateliers découvertes, des visites de sites, des balades commentées... qui devraient susciter de l'intérêt pour la physique, la chimie, la biologie, les mathématiques, mais aussi pour l'économie circulaire, la botanique, la géologie ou encore l'astronomie.

Baie des sciences,  
du 5 au 14 octobre,  
dans plusieurs  
communes  
de l'Agglo.



#### Plus d'infos

Coralie Lebouvier, 02 96 94 43 93,  
coralie.lebouvier@letempsdessciences.fr  
Page Facebook : Le Temps des Sciences



### Sorties nature Pas de saison pour découvrir la baie

La saison estivale est terminée, mais la Maison de la Baie, à Hillion, continue à proposer des sorties nature.

#### Sur la route des migrateurs

Découverte et observation des oiseaux de l'hiver (longues-vues et jumelles prêtées). Rdv à la Maison de la Baie, le 24 octobre, à 14h, le 4 novembre, à 10h, le 18 novembre, à 14h.

#### Promenons-nous dans la vase

La vie foisonne dans la vase. Une invitation à chercher, fouiller, patouiller... Rdv à la Maison de la Baie, le 30 octobre, à 14h.

#### Découverte des dunes de Bon-Abri

Les dunes de Bon-Abri hébergent une biodiversité rare et surprenante : mygales, orchidées... Cette sortie permet d'explorer cet espace naturel sensible lors d'une véritable enquête de terrain pour comprendre la vie dans les dunes. Rdv parking de Bon-Abri (Hillion), les 16 et 23 septembre, à 10h, les 7, 14 et 21 octobre, à 14h, le 11 novembre, à 14h.

#### La nature en presqu'île d'Hillion : plages et chemins

Balade nature, côté mer puis côté terre. Ce parcours en pied de falaise puis sur les chemins de traverse permet de découvrir les paysages cachés

de la baie ainsi que les plantes et leurs usages culinaires et médicinaux. Randonnée de 6 km (durée 2h30). Rdv à la Maison de la Baie, les 15 et 22 septembre, les 13 et 22 octobre, le 10 novembre, à 14h.

#### Les grandes richesses de la Réserve naturelle

Une touche d'oiseaux, un zeste de vasière, un brin de plantes... Cette sortie est l'occasion d'en savoir davantage sur la Réserve naturelle qui fête ses 20 ans cette année ! Rdv à la Maison de la Baie, le 31 octobre, à 14h.

#### Baie de Saint-Brieuc jusqu'à la mer à marée basse

Grande boucle pour découvrir et respirer la baie ! Espaces immenses, nature sauvage et préservée garantis ! Rdv sur le parking grève de Saint-Guimond (Hillion), le 6 octobre, à 10h.

Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion.

Tarifs : de 3 à 10€ en fonction des sorties et des âges. Réservation au 02 96 32 27 98

#### Plus d'infos

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr  
maisondelabaie@saintbrieuc-agglo.fr

## Maison de la Baie [En]quête d'insectes

Jusqu'au 4 novembre, la Maison de la Baie (Hillion) présente l'exposition "[En]quête d'insectes". Venez jouer à l'entomologiste, prenez-vous pour un insecte, découvrez le protocole de l'Opération Papillons, construisez des insectes en 3D, chaussez vos lunettes et observez le monde autrement, retrouvez l'odeur préférée d'Arion le papillon, découvrez les super-pouvoirs des insectes... "[En]quête d'insectes" est une exposition ludique et interactive, scientifique et immersive.

À travers six totems, les visiteurs sont invités à découvrir le monde des insectes, comprendre la biodiversité et son importance pour la planète. Son design et son contenu didactique ont été entièrement développés pour la rendre accessible à tous.

[En]quête d'insectes,

du 1<sup>er</sup> juillet au 4 novembre, à la Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion.

Tarifs : de 2,5 à 4€, gratuit pour les moins de 6 ans. Ouvert de 14h à 18h, les mercredis, jeudis, vendredis et dimanches, en septembre ; les mercredis, vendredis et dimanches, en octobre ; du lundi au vendredi et le dimanche,

pendant les vacances de la Toussaint.  
Fermé le 1<sup>er</sup> et 11 novembre.

#### Plus d'infos

02 96 32 27 98  
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr  
Facebook :  
maisondelabaie



## Saint-Brieuc Armor Agglomération

5, rue du 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 77 20 00  
accueil@sbaa.fr  
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr  
Ouvert du lundi au vendredi

### Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,  
22 800 saint-Brandan  
02 96 79 67 00  
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)  
polequintin@sbaa.fr  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

### Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11 A, rue de l'Église,  
22 150 Plœuc-L'Hermitage  
02 96 64 26 35  
poleploeuclhermitage@sbaa.fr  
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

### Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22, rue Pasteur,  
22 680 Binic-Étables-sur-Mer (tous les courriers sont à transmettre au 3, place de la Résistance, 22 000 Saint-Brieuc)  
02 96 77 20 00  
accueil@sbaa.fr  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

### Économie, entreprises

02 96 77 20 40

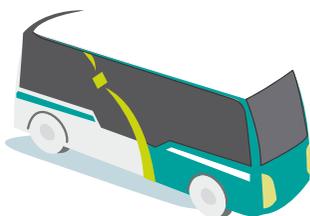
### Espace Initiatives Emploi

47, rue du Docteur Rahuel,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 77 33 00  
initiatives-emploi@saintbrieuc-agglo.fr  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h



### Les Relais Parents Assistants Maternels

02 96 77 60 50



### TUB

Point Tub  
5, rue du combat des Trente,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 01 08 08  
allotub@baie-darmor-transport.com  
ou info@tubinfo.fr  
www.tubinfo.fr

### Rou'libre, service de location de vélos

8, rue de la Poissonnerie,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 61 73 15  
roulibre@baiedesaintbrieuc.com



### Collecte des déchets, tri, déchèteries

Numéro azur  
02 96 77 30 99



### Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,  
1, rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 68 23 50  
du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
eau@sbaa.fr

### Espace Info Habitat - Rénovation

5, rue du 71<sup>e</sup> RI,  
22 000 Saint-Brieuc  
Du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30  
sauf le mardi après-midi  
02 96 77 30 70  
infohabitat@sbaa.fr



### Service Proximité et Médiation (gens du voyage)

06 89 59 46 00

### Les piscines

Aquabaie  
Espace Brézillet,  
22 440 Ploufragan  
02 96 756 756

Aquaval  
17, rue de Gernugan,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 77 44 00

Hélène Boucher  
67, rue Théodule Ribot,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 78 26 15

Goëlys  
Rue Pierre de Coubertin,  
22 520 Binic-Étables-sur-Mer  
02 96 69 20 10

Ophéa  
Rue de la Fosse Malard,  
22 800 Quintin,  
02 96 58 19 40



### La patinoire

24, rue du Pont Léon,  
22 360 Langueux  
02 96 33 03 08

### L'hippodrome

BP 33 - 22 120 Yffiniac  
02 96 33 03 08

### Le golf des Ajoncs d'or

Avenue des Ajoncs d'Or,  
22 410 Lantic  
02 96 71 90 74



### Pôle nautique Binic-Étables-sur-Mer

Quai de l'Aber Wrach,  
22 520 Binic-Étables-sur-Mer  
02 96 73 38 45

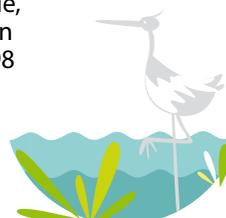


### La Briqueterie

Parc de Boutdeville,  
22 360 Langueux-les-Grèves  
02 96 633 666

### La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,  
22 120 Hillion  
02 96 322 798





Bruno JONCOUR  
Pour le groupe des élus  
de la majorité



Philippe SIMON  
Pour le groupe des élus  
UDB - Divers Gauche

## Groupe de la majorité

### Le Projet de territoire : un acte fondateur pour une Communauté d'Agglomération à l'échelle de vie de la population

Le projet de territoire est une fondation qui prépare l'avenir au service des habitants et des générations futures qui vivront sur ce territoire. Il s'agit de proposer un projet de développement et d'aménagement fondé sur des constats partagés, une vision commune de l'avenir du territoire et des orientations susceptibles de répondre aux défis de moyen et long terme.

Le projet s'articule en une hiérarchisation des priorités de l'action publique et dessine un cadre de référence stable pour la mise en œuvre des politiques et des actions. Ainsi, ce projet de territoire est le socle de futures politiques publiques de la Communauté d'Agglomération.

Le nouvel EPCI, constitué au 1<sup>er</sup> janvier 2017 sur l'Agglomération briochine, vise à assurer son développement au service du Département des Côtes d'Armor tout entier et renforcer le positionnement et les potentialités de l'Agglomération dans l'environnement régional.

Pour fonder la nouvelle intercommunalité, les communes se sont dotées d'un pacte de confiance et de gouvernance.

Celui-ci affirme la volonté partagée par les élus d'unir leurs actions et d'impulser des politiques répondant aux enjeux suivants :

- renforcer la dynamique du principal pôle urbain du Département et son rayonnement en Bretagne Nord ;
- développer les coopérations et s'inscrire dans le paysage institutionnel breton ;
- renforcer les complémentarités entre ville-centre, urbain, littoral, rural, en préservant l'identité de chacun ;
- concevoir une offre de service de qualité cohérente à l'échelle des territoires de vie ;
- garantir la proximité vis-à-vis des usagers des services, des agents et des élus.

La démarche " Projet de Territoire " a été lancée en mars 2017. L'objectif était de pro-

poser un projet fondateur à ce nouveau territoire. Pour cela il fallait :

- se doter d'une identité commune : en identifiant les traits distinctifs et en affirmant les spécificités du territoire au sein de l'espace breton ;
- se donner un cadre fédérateur entre élus, mais aussi avec les acteurs du territoire ;
- se doter d'un espace de dialogue avec les territoires voisins, en recherchant des complémentarités, des équilibres, des coopérations ;
- se doter d'une vision partagée du développement du territoire, respectueuse des enjeux des territoires ruraux, littoraux et urbains.

#### Se projeter autour des ambitions collectives

Le comité de pilotage s'est nourri de nombreuses contributions tout au long de la démarche. L'ensemble des élus municipaux et communautaires a été mobilisé. Des rencontres et ateliers, qui se sont tenus entre décembre 2017 et mai 2018 à Plœuc-L'Hermitage, Saint-Brieuc, Binic-Étables-sur-Mer, Quintin, Plérin et Ploufragan ont permis d'échanger avec les élus, de faire le point sur la fondation de la nouvelle intercommunalité et de se projeter autour des ambitions collectives.

Afin de consolider une vision partagée, le projet de territoire s'est appuyé sur des démarches sectorielles, comme la Stratégie Économique, le Plan Local de l'Habitat, le Plan de Déplacement Urbain et le Plan Climat Air Énergie Territorial. Avec ces outils, l'intercommunalité a les moyens de construire un développement harmonieux de son territoire. Ces démarches ont donné lieu à de nombreuses réunions de concertation avec les habitants et les entreprises qui ont alimenté la construction du projet de territoire.

Ces temps d'échanges ont confirmé une certitude partagée par l'ensemble des membres : les territoires ont leur identité, mais la population du territoire a bien un destin commun. ●

## Groupe de la minorité

### Réforme constitutionnelle

L'examen du projet de loi constitutionnelle en cours au Parlement concerne au plus près les collectivités territoriales.

Un amendement a d'ores et déjà été adopté spécifiant que la République « reconnaît la diversité des territoires par son organisation décentralisée ».

Cette modification, pour ne pas être uniquement symbolique, devra permettre de mieux prendre en compte la diversité des territoires en ouvrant de véritables droits à la « différenciation » et à « l'adaptation ».

#### Vers plus d'autonomie des collectivités ?

Les collectivités pourraient ainsi respectivement ajuster la répartition et l'exercice de leurs compétences, ainsi que déroger à l'application de certaines lois ou règlements, en fonction de la réalité locale.

Ces nouveaux droits, encore hypothétiques dans l'état actuel de la réforme car trop verrouillés, resteront absolument sans application si les collectivités n'ont par ailleurs pas la maîtrise de leurs ressources.

La question se pose en effet de la volonté de l'État de favoriser l'autonomie financière et fiscale des collectivités, ou au contraire de poursuivre leur mise sous tutelle par l'encadrement de l'évolution de leurs dépenses.

Souhaitons que l'on ne reste pas au milieu du gué. ●





Jean-Luc COLAS  
Pour le groupe  
des élus communistes



Françoise HURSON  
et Didier LE BUHAN  
Pour le groupe des élus  
socialistes et apparentés



## Eau : un enjeu majeur

Le Conseil d'Agglomération du 5 juillet a décidé de prendre la gestion de l'eau sous maîtrise publique.

L'eau est un bien commun, rare et précieux, son accès doit être garanti à tous.

C'est la Révolution française qui avait confié aux communes la responsabilité de l'approvisionnement en eau des populations. Elles s'en acquitteront en créant des fontaines publiques, puis en contrôlant les porteurs d'eau dans les villes, avant de développer les premiers réseaux de distribution.

Un bien commun,  
rare et précieux

Avoir accès à une eau de qualité est un enjeu de santé publique, un enjeu d'égalité, un enjeu vital.

L'eau peut également devenir l'enjeu de profits. Plus les aléas écologiques et climatiques rendront son accès difficile, plus ces profits potentiels attiseront les convoitises. La décision de créer une régie publique pour l'exploitation de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble du territoire des 32 communes est donc une décision importante.

Elle ne garantit pas tout pour autant. La réglementation et la lecture qu'en a fait le Préfet oblige à l'avenir que le service de l'Eau soit assuré par des agents au statut non pas de fonctionnaire mais de salarié d'entreprise privée. Cette situation permet donc plus facilement une éventuelle privatisation future. Les « majors » de l'eau n'ont pas dit leur dernier mot !

Notre vigilance doit donc rester de mise. ●

## Le projet de territoire... du grain à moudre !

L'écriture du projet de territoire, validé le 5 juillet, a été une gageure dans sa méthode d'élaboration. Celui-ci est le fruit d'une réflexion plurielle pour pointer les enjeux en conjuguant les approches rurales, littorales et urbaines et dégager les orientations.

Ce travail de fond sur les forces et faiblesses de notre territoire nous renvoie à plusieurs défis majeurs liés aux grandes transformations de la société. Cela nous oblige, collectivement, à apporter des réponses quant à la transition numérique, aux transitions écologiques et énergétiques, aux transformations des modes de vie et à l'aménagement équilibré et durable de notre territoire. Le rôle de l'intercommunalité est essentiel pour mettre en mouvement les bons leviers.

Parmi ceux-ci, nous insistons sur la nécessité d'affirmer notre identité dans l'espace breton. Celle-ci n'est pas suffisamment marquée, ni par son centre urbain, ni par son approche territoriale et culturelle. Le potentiel est là. Affranchissons-nous des représentations négatives et saisissons-nous de nos atouts pour devenir un territoire combatif et innovant pour :

Affermir notre identité économique en accompagnant, soutenant et valorisant le tissu productif, mais sans oublier d'autres acteurs économiques comme les établissements des secteurs de la santé humaine, des arts et spectacles, du sport et des loisirs, de l'animation socio-culturelle, des activités financières et des assurances, pourvoyeurs d'emplois non délocalisables.

Affirmer notre identité sociale en agissant sur l'emploi, la diminution de la précarité et le développement des solidarités. Cela ne se fera pas sans la mise en lien des acteurs sociaux, économiques et institutionnels.

Renforcer notre identité territoriale en misant sur nos infrastructures routières performantes et notre patrimoine naturel emblématique. C'est l'enjeu de la cohérence entre l'urbanisation et la qualité de l'offre en déplacements. C'est asseoir une politique volontariste pour refonder le dynamisme commercial de Saint-Brieuc, pierre angulaire de notre attractivité territoriale. C'est aussi agir pour la qualité de vie des habitants par des services de qualité au plus près de leurs besoins et la nécessaire transformation de l'action publique.

Contribuer au renouvellement des pratiques démocratiques en favorisant la participation citoyenne, par exemple, pour co-élaborer les réponses ajustées aux nécessaires projets de revitalisation des centres bourgs. En milieu rural, la participation des citoyens est un facteur de réussite. Leur implication ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais au contraire comme un moyen de repérer et partager les besoins et assurer la pérennité des projets.

Nous avons devant nous une feuille de route. Il faut maintenant l'incarner pour un vrai changement d'échelle. Nous, élus, nous nous sommes assignés cette responsabilité. Au-delà de ce cercle, il est fondamental d'ancrer l'action sur toutes les énergies potentielles. Cela passe par le développement d'un nouvel outillage démocratique autour de la promotion de l'éthique du débat, de la reconnaissance de la diversité, du principe de coopération entre acteurs. ●

Mettre en mouvement  
les bons leviers



Julie Bresset

# La championne de VTT reprend la compétition !

La vététiste Julie Bresset a enchaîné les victoires. Elle a été entre autres championne olympique en 2012 et championne du monde en 2012 et 2013. Après de grosses galères et une pause d'un an, la jeune Plœucoise reprend la compétition apaisée et déterminée à prendre soin d'elle.

À Plœuc-L'Hermitage, terre de VTT, on est fier de dire que Julie Bresset est d'ici, qu'elle s'est entraînée à l'espace Henri Bozec. Mais les Carreucois peuvent aussi s'enorgueillir d'avoir été le tout premier terrain de jeu de la championne. « J'ai de très bons souvenirs à Saint-Carreuc, raconte la jeune femme. On habitait en pleine campagne et, avec mes deux frères, je me souviens avoir passé beaucoup de temps dehors, en forêt, près de la rivière... J'étais une enfant très énergique et j'avais besoin de me défouler. »

Petite, elle prend des cours de danse et de gymnastique, mais a une "révélation" à 9 ans. « On était toujours à Saint-Carreuc et un copain de mon grand-frère qui faisait du trial à Hillion, nous a emmenés faire une balade à VTT. J'ai adoré ! » C'est le début d'une passion qui ne la lâchera pas, même après de gros coups durs.

Ses parents l'inscrivent au club VTT Côtes d'Armor d'Hillion, où elle prend sa première licence. On est en 1998 et tout s'enchaîne très vite. « Vers 10, 11 ans, on a déménagé à Plœuc, continue Julie. Là, j'avais un prof d'EPS fan de VTT. Il m'a encouragée et a même créé un club avec mon père, [Loïc Bresset]. »

À partir de 2007, les victoires se succèdent. Travailleuse et têtue – « en vraie Bretonne » – Julie s'entraîne dure et mène de front des études en Gestion des entreprises et des administrations (GEA) à Vannes. La consécration arrive en 2012. À 23 ans, elle remporte la médaille d'or aux JO. Elle devient ainsi la plus jeune championne olympique dans sa discipline et la première Française championne olympique de VTT. À son retour de Londres, elle est accueillie comme une reine à Plœuc. Et summum, un mois plus tard, elle gagne les championnats du monde ! Rebelote en 2013.

Un moment de gloire qui met probablement la pression à la jeune femme. Si elle parvient à obtenir de bons résultats, elle n'atteint plus des sommets. À partir de 2014, elle rencontre des problèmes de santé et les difficultés s'enchaînent jusqu'en 2017 où elle décide de faire une pause.

« En 2014, ça n'allait pas bien, confie-t-elle. J'avais besoin de prendre l'air et je

suis partie en collocation avec une amie à Besançon. » C'est là qu'elle vit aujourd'hui avec son petit ami, Olivier. « Pendant mon année de break, j'ai adopté un nouveau rythme de vie, j'ai passé mon diplôme d'état pour devenir entraîneur de VTT ou professeur. » Elle commente aussi, sur l'Équipe 21, les coupes du monde. L'été dernier, elle assiste aux championnats de France, chez elle, à l'espace Henri Bozec. « Il y avait une ambiance folle et j'étais fière qu'un tel événement se passe chez moi. »

Au bout d'un an, l'envie de reprendre la compétition se montre plus forte. « C'est bizarre, je me sentais comme esseulée. Le vélo fait partie de moi. » Si elle a repris la compétition, Julie a tiré les enseignements de son burn-out. « Je veux surtout garder le plaisir de pédaler, assure-t-elle. J'ai beaucoup appris sur moi ces derniers temps et je dois avant tout écouter mon corps. J'ai trop repoussé mes limites. J'étais tellement à fond que je n'ai pas senti que j'arrivais à épuisement. »

Julie se donne du temps pour atteindre son objectif : une sélection aux JO. D'ici là, on la croisera peut-être dans la baie où elle retourne deux à trois fois par an « pour voir les parents et les amis ».